

**COLLECTIVITÉ
EUROPÉENNE
D'ALSACE**

Réunion publique du Conseil

Jeudi 13 avril 2023

**Salle de l'Assemblée
Hôtel d'Alsace de Colmar**

DELIBERATIONS

M. BIERRY
Président de séance

COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Réunion du 13 avril 2023

Délibérations

*(La séance est ouverte à 9 heures 15 sous la présidence de
M. BIERRY, Président).*

Présidence de M. BIERRY, Président de séance

OUVERTURE ET APPEL NOMINAL

M. CLAUSS procède à l'appel nominal.

PRESENTS :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KRIEGER Laurent, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJOGUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MUNCK Marc, OEHLER Serge, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

COUCHOT Alain donne procuration à RAPP Catherine
DIETRICH Martine donne procuration à ELMLINGER Carole
FUCHS Bruno donne procuration à SCHILDKNECHT Jean-Luc
HAGENBACH Vincent donne procuration à ZELLER Fabienne
JENN Fatima donne procuration à DILIGENT Danielle
KOCHERT Stéphanie donne procuration à HEINTZ Paul
MULLER-BRONN Laurence donne procuration à SCHULTZ Denis
SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à LUTENBACHER Annick
WOLF Etienne donne procuration à WOLFHUGEL Christiane

EXCUSEE :

QUINTALLET Ludivine

M. LE PRÉSIDENT – Merci Robin. Je propose que les derniers puissent s’asseoir. Je vois Michel et Jean-Louis qui discutent, toujours sur des choses importantes, je n’en doute pas un seul instant.

DISCOURS LIMINAIRES

M. LE PRÉSIDENT – Je vais proposer de démarrer par le discours liminaire et ensuite je donnerai la parole aux présidents de groupe.

En tant que citoyen et en tant qu’élus, je vais dire une évidence. J’ai le plus grand respect qui soit pour les valeurs républicaines, qui sont le socle de notre citoyenneté, et notamment celle de la liberté d’expression, claire, sincère, c’est-à-dire honnête et respectueuse de tous. Je sais que ce que je viens de dire n’est pas forcément très tendance à l’Assemblée nationale où la dignité des débats a été singulièrement dégradée par les abus dont la Nupes a fait preuve. L’insulte ou l’invective ne sont pas des expressions démocratiques ; ce sont des violences face à la République.

C’est pourquoi je crois qu’il est nécessaire, et certainement pas présomptueux de ma part, de rappeler un des textes fondateurs de notre République. Il s’agit de l’article 11 de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789, qui prend un éclairage tout particulier au regard de l’actualité, comme du projet dont nous allons nous entretenir. Cet article dispose notamment que la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l’homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l’abus de cette liberté.

Je pense comme vous que les Alsaciens qui s’intéressent à l’action publique et aux décisions politiques qui les précèdent ne sont pas des êtres désincarnés, des machines à voter. Ils ont des idées, des opinions, des propositions à partager. Ils savent apprécier ce qui est bon pour eux, bon pour leur commune, bon pour l’Alsace ou leur pays. C’est pourquoi je pense, pour paraphraser l’article 11, que la libre communication de leurs pensées et de leurs opinions est précieuse.

Et il y a des sujets comme le devenir, et je dirais même le destin de l’Alsace, où il me paraît singulièrement légitime que les Alsaciens eux-mêmes puissent s’exprimer sans filtre. C’est la raison d’être de la première contribution populaire alsacienne qui va permettre aux Alsaciens d’apporter leurs idées, leur contribution à ce qui sera à terme un grand projet pour l’Alsace de demain. Un projet dont l’ambition, elle aussi légitime comme vous le savez, est de retrouver une véritable Région Alsace de plein exercice.

Ce projet pour l’Alsace de demain, nous allons le construire en prenant toutes nos responsabilités d’élus sur la base populaire des forces vives de l’Alsace, avec des ateliers où les Alsaciens, leurs élus, leurs associations, le monde économique et syndical seront invités à échanger pour formuler des propositions, des initiatives pour l’Alsace. Avec un site internet dédié à cette contribution citoyenne inédite, bref, avec la contribution populaire alsacienne, l’Alsace a la parole. C’est d’autant plus nécessaire de produire une grande contribution populaire que les Français et les Alsaciens veulent une démocratie apaisée, qui les écoute et qui soit en capacité d’intégrer leurs attentes. Nous ne pourrons réparer la République que si les citoyens retrouvent une capacité d’influence sur les décisions politiques. Nous voulons que les Alsaciens puissent être acteurs et contribuer à leur propre destinée.

Après les quatre-vingts jours à la rencontre des habitants, après notre organisation territorialisée pour être au plus proche du vécu des habitants, après la création du Conseil

de développement, après la consultation sur l'avenir institutionnel de l'Alsace, une nouvelle fois, avec cette contribution populaire, nous mettons tout en œuvre pour soigner la qualité du lien avec les habitants.

Mes chers collègues, je sais que comme moi, vous ne pouvez pas vous résoudre à rester les bras croisés, à regarder le climat politique se dégrader et la démocratie s'affaiblir. Je sais que vous avez à cœur dans vos cantons à recueillir les expressions des habitants, parce que le socle de la démocratie suppose un attelage fort, de confiance, entre le citoyen et l'élu qui le représente. C'est sur vos territoires ce qui vous caractérise.

Avec ses très nombreuses thématiques – services publics, solidarité, environnement, économie, emploi –, la contribution populaire alsacienne a aussi la vertu de proposer une participation citoyenne libre et étendue à tout ce qui, de près ou de loin, concerne l'Alsace et la vie des Alsaciens. Ces contributions vont permettre de forger le projet pour l'Alsace de demain, comme je l'ai déjà dit. Il en sera d'autant plus fort et important qu'il tirera sa légitimité du terrain, du vécu, des envies, de la vie des Alsaciens. Ces contributions, elles éclaireront nos orientations politiques sur les sujets qui comptent pour nos concitoyens.

Parce qu'elle concerne l'avenir de l'Alsace, la contribution populaire alsacienne n'est pas partisane. Elle est au-dessus des dogmatismes de certains partis. Son terreau n'est pas politicien. Et quiconque souhaiterait la ramener dans le jeu de la petite politique se tromperait lourdement et irait contre l'intérêt de notre Région. La ligne d'horizon politique est belle et généreuse parce que notre ambition est d'ancrer le futur projet pour l'Alsace dans les réalités multiples et diverses des Alsaciens.

En procédant ainsi, nous posons un jalon de plus pour garantir aux Alsaciens qu'ils seront entendus dans leurs attentes d'évolution institutionnelle à l'occasion de la future loi de décentralisation annoncée pour 2024. Avec le projet pour l'Alsace de demain, nous aurons en effet des propositions bien concrètes, sérieuses et fortement incarnées pour appuyer notre demande de retour à une Région Alsace de plein exercice, avec son statut particulier.

Ainsi et au final, cette demande s'appuiera sur quatre piliers. Le premier, bien évidemment, est celui de notre identité alsacienne unique. Le second, la consultation de 2022 qui plébiscite la sortie du Grand Est. Le troisième, la légitimité du projet pour l'Alsace de demain. Le dernier étant le travail continu que nous entreprenons pour porter ce message au plus haut niveau du Parlement, au contact des responsables politiques de premier rang, et enfin de l'exécutif.

Je crois pouvoir dire que cette première contribution populaire alsacienne, c'est stimulant pour notre démocratie. C'est aussi être en capacité de faire une realpolitik alsacienne en résonance avec les attentes des Alsaciens. Parce qu'au-delà du projet pour l'Alsace de demain, les enseignements de cette consultation seront certainement source d'inspiration pour affiner ou développer nos politiques publiques actuelles. Bien entendu, ce ne sera possible dans un premier temps que dans le cadre de nos compétences actuelles, mais demain ce sera sans aucun doute dans le cadre de compétences étendues d'une nouvelle Région Alsace.

Mais l'heure est à présent à démontrer au pays la vitalité démocratique des Alsaciens, avec ce qui est véritablement leur contribution populaire alsacienne. Elle leur appartient. C'est pourquoi je les invite à vraiment se l'approprier. Comme cela vient d'être dit, ils ont de bonnes raisons de le faire.

Je citerai pour conclure une dernière bonne raison, une très bonne raison. « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. » Il s'agit là de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, que vous aurez reconnu. À la lumière de ce texte sacré de la République et en nous plaçant dans la perspective de la

future loi de décentralisation, le moment venu nous pourrions être fiers de pouvoir affirmer que nous Alsaciens, et nous élus de la Collectivité européenne d'Alsace, nous aurons tous concouru personnellement à la formation de la nouvelle loi de décentralisation. C'est pourquoi j'invite les Alsaciens à participer à la première contribution populaire alsacienne de leur Collectivités européenne d'Alsace. Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements.

Je vais donner maintenant la parole aux présidents de groupe, en commençant par Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci Monsieur le Président. Mes chers collègues. Nous voici donc réunis pour une séance publique exceptionnelle. Je ne vous cache pas ma surprise lorsque vous avez fait cette annonce mystérieuse, Monsieur le Président. Pourquoi avoir soudainement décidé de nous réunir publiquement, vous qui aimez vous cacher dans le huis clos de la Commission permanente pour décider de l'avenir de notre Collectivité ? Peut-être vouliez-vous cette fois-ci soutenir la mobilisation populaire contre la réforme des retraites. Cette réforme injuste, brutale et injustifiée fait l'union contre elle – actifs, syndicats, députés. Le Président de la République a multiplié les passages en force, humilié les partenaires sociaux et méprisé la rue. Il divise le pays et fait régner le chaos par une violence d'État inouïe qui s'abat sur les manifestants. Il dépeint les personnes mobilisées pour leurs droits sociaux en dangereux terroristes. La démocratie sociale est vécue par lui comme un outrage à sa personne.

Monsieur le Président, vous aviez apporté votre soutien sans réserve à cette réforme le 6 février dernier. Cette séance publique, à la veille de la décision du Conseil constitutionnel, aurait pu être l'occasion de revenir sur cette position et d'écouter enfin les Alsaciens et les Alsaciennes qui se mobilisent à un niveau historique à Strasbourg, Colmar, Mulhouse mais aussi à Haguenau, à Marckolsheim, à Saverne, à Sélestat. Mais non. Écouter le peuple alsacien, ce n'est bon que quand vous posez vous-même les questions. Dans votre microcosme, c'est un non-sujet et les gens n'ont décidément rien compris.

Si ce n'est pas sur les retraites, alors peut-être alliez-vous enfin prendre vos responsabilités sur les maltraitements sociaux liés au Cabinet. En février dernier, je vous demandais l'organisation d'une enquête externe après un courrier d'alerte reçu sur ces graves dysfonctionnements. Depuis, nous avons appris qu'une plainte avait été déposée par un agent au tribunal administratif. Votre réponse à ce grand malaise : lancer un baromètre social généralisé, avec une conséquence claire et précise, la dilution des responsabilités de votre Cabinet par le refus d'une enquête circonstanciée. Sans surprise, quatre des cinq organisations syndicales ont émis un avis défavorable.

Chers collègues, la Collectivité est à un point de bascule. Face à cela, vous avez deux options, Monsieur le Président. Soit vous persévérez dans votre passage en force, en balayant les demandes des syndicats et de votre opposition. Monsieur Emmanuel MACRON piétine et méprise la démocratie sociale, il gouverne seul et tourne le dos au dialogue social. Il me semble que la CeA mérite mieux. Ou bien vous prenez pleinement conscience de la gravité de la situation et vous revoyez là aussi votre position. Parce que si l'audit externe ne permet pas de cibler précisément le Cabinet, les conséquences seront dramatiques pour la vie de nombreux agents. Vous avez une responsabilité immense vis-à-vis de celles et ceux en première ligne, ne l'oubliez pas.

Ou bien peut-être, dernière hypothèse, aviez-vous enfin envie de pallier les urgences que vous avez délaissées pendant tant d'années. Les personnes privées d'emploi n'attendent que votre soutien pour le projet territoire zéro chômeur de longue durée, l'absence de tarification sociale dans les cantines des collèges, l'absence de cantine dans un collège, etc. Mais non, il n'est pas question de cela aujourd'hui.

Pourquoi alors nous réunir ? Pour une résolution sur la sortie du Grand Est, pour votre grand moment politique. Grand moment déconnecté des urgences vécues sur le terrain, vous consultez la population sur les sujets qui vous arrangent et vous lui tournez le dos sinon. C'est le cas sur les retraites, c'est le cas sur territoire zéro chômeur de longue durée, c'est le cas sur le Cabinet, c'est le cas sur les cantines des collèves, c'est le cas sur la protection de l'enfance. Grand moment déconnecté du rôle d'une collectivité, vous instrumentalisez notre Assemblée en la réduisant à une tribune politique. Il n'y aura pas de place dans cette séance, malheureusement, pour construire les politiques publiques utiles à la population.

Alors oui, oui bien sûr, nous pouvons parler d'Alsace. Mais nous, nous souhaitons surtout agir concrètement pour les Alsaciens et les Alsaciennes. C'est cela je crois qu'ils et elles attendent de nous. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – La parole est à Nicolas JANDER.

M. JANDER – Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Chers membres de l'opposition, n'ayez pas peur de l'expression démocratique, de la démocratie participative, du dialogue que vous semblez pourtant ériger comme étendard des valeurs fondamentales de votre engagement politique. Ne dénigrer pas les méthodes qu'on applique aujourd'hui, alors que vous les prônez par ailleurs. C'est donc un double discours auquel nous sommes malheureusement habitués.

La séance plénière de ce jour nous réunit pour acter le lancement de la grande contribution citoyenne sur l'avenir de l'Alsace. Nous entamons un exercice démocratique inédit, qui vise à élaborer avec les citoyens un projet politique clair et partagé pour l'Alsace, projet que nous porterons à Paris par la voix de notre Président, mais aussi par la voix de nos excellents parlementaires, sénateurs et députés que je salue et que je remercie pour leur mobilisation.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru pour le retour d'une Collectivité au périmètre alsacien. Depuis deux ans, nous avons su réunir les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin pour bâtir un avenir commun. Et je voudrais ici tordre le cou à une idée émise par certains, notamment par certains conseillers régionaux, mais reprise aussi par notre opposition, idée selon laquelle il appartient à la CeA de faire ses preuves d'abord dans ses propres compétences avant d'en revendiquer d'autres. C'est vrai, on entend cette petite musique. Mais en tant que juriste friand du parallélisme des formes, je retourne la question. Est-ce que vous avez l'impression que la Région Grand Est elle-même a fait ses preuves dans les compétences qui sont les siennes ?

Mes chers collègues, même s'il est normal d'être exigeant avec nous-mêmes, et nous le sommes, même si nous souhaitons tous aller plus loin, plus vite et plus forts, nous pouvons être légitimement fiers du travail accompli depuis à peine deux ans d'existence. Oui, notre Collectivité européenne d'Alsace, portée par notre majorité, a su, en parfaite intelligence, s'investir et prendre en main les projets qui structurent nos territoires, tout en œuvrant à la convergence de nos politiques. J'en citerai quelques-unes, pour ne pas être exhaustif.

La contractualisation et l'accompagnement des territoires, la stratégie pour le bilinguisme – je salue l'ouverture dès cette rentrée 2023 de quatre classes immersives en alsacien portées par l'école publique, en espérant qu'il y en aura d'autres, évidemment. Je cite également la nouvelle politique sportive, le schéma de coopération transfrontalière, notre nouvelle politique culturelle alsacienne, la politique de lecture publique, la convergence de nos dispositifs en faveur du patrimoine et de la Maison alsacienne. Et en tant que Maire d'une commune du Sundgau, je n'oublie pas non plus la territorialisation renforcée de nos actions et de nos services partout en Alsace, sur nos sept territoires, une stratégie assumée et défendue à l'époque dans le Haut-Rhin par feu mon prédécesseur, Alphonse HARTMANN, auquel mes chers collègues je souhaite encore rendre hommage ce matin, car il fut un

grand conseiller général et j'en ai donc un souvenir ému.

Au-delà de la convergence des politiques, nous voyons aussi des projets structurants qui, depuis que nous avons récupéré la compétence de l'État, avancent enfin et aboutissent. Je pense au PN22 de Thann, à 5A3F à Saint-Louis, à la rocade ouest de Colmar et tant d'autres projets de notre territoire.

Bien sûr, je sais que toutes les convergences et tous nos projets n'ont pas encore aboutis. Mais, mes chers collègues, Rome ne s'est pas faite en un jour. Et cela ne doit pas nous empêcher de voir plus loin, de préparer l'avenir. N'est-ce pas le rôle des élus que nous sommes ? Gouverner, c'est prévoir.

Alors oui, notre Collectivité est au travail, elle avance et en même temps elle se projette dans l'avenir, n'en déplaise à notre opposition qui, elle, se complaît dans une forme de conservatisme puisque pour elle ce n'est jamais le bon moment pour agir. Pour rédiger des motions, des vœux, des questions écrites, ils sont très forts ; mais pour agir, il n'y a plus personne.

À l'aune de nos résultats du travail que nous réalisons chaque jour avec les 6 000 agents, que je salue et remercie, nous pouvons sereinement et sans rougir continuer à regarder vers l'horizon, continuer à être ambitieux. Par cette grande contribution citoyenne, nous souhaitons construire l'Alsace de demain avec les Alsaciens et pour les Alsaciens. Nous avons un bel outil de travail, notre Collectivité européenne d'Alsace, nous en sommes les architectes, et nous continuerons à bâtir ce bel édifice, notre belle Maison d'Alsace.

L'ex-Premier ministre, le grand européen Raymond BARRE, a dit : « Un avenir, cela se façonne. Un avenir, cela se veut. » Alors aujourd'hui nous donnons l'occasion aux Alsaciens de s'exprimer, de nous dessiner l'Alsace qu'ils veulent, l'Alsace que nous voulons. Et pour finir par une autre citation de mon entraîneur de pupilles à sept à l'AS Durmenach en 1983 : « Allons-y les Bleus, c'est le moment. *Jetzt geht's los.* » Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Nicolas. Je donne la parole à Philippe MEYER.

M. MEYER – Merci Monsieur le Président. Chers collègues. C'est effectivement une séance particulière, qui doit tous nous réjouir, car aujourd'hui nous avons l'occasion de poser un nouveau jalon sur le chemin qui doit nous conduire au renouveau de l'Alsace et nous conduire plus particulièrement à constituer une Collectivité plus forte au service de tous les citoyens. Il nous revient en effet à nous tous, les conseillers d'Alsace, d'offrir la possibilité à nos concitoyens de pouvoir s'exprimer directement sur un sujet essentiel et qui les concerne tous. Il s'agit bien pour nous de franchir une nouvelle étape et de démontrer toute la pertinence de notre projet à l'aune d'échéances qui pourraient être déterminantes et décisives en matière de nouvelle décentralisation plus aboutie.

Il y a un peu plus de deux ans, nous portions sur les fonts baptismaux la Collectivité européenne d'Alsace. Aujourd'hui qu'elle est devenue une réalité bien tangible et qu'elle remplit sa mission de service public avec toujours davantage d'efficacité, il ne faudrait pas perdre de vue sa principale vocation, sa raison d'être même, à savoir créer des conditions pour l'avenir d'un plus grand dessein encore de retour de la Région Alsace à part entière.

Certains, ici ou ailleurs, très minoritaires, trouveraient dans notre démarche un motif d'irritation, alléguant le fait que nous serions toujours hors sujet ou sur un faux sujet. Nous dire qu'il y a d'autres sujets de préoccupation pour nos concitoyens est parfaitement understandable. Mais une fois dit cela, il ne faudrait jamais réformer notre pays ? Chercher à améliorer l'efficacité du service public ? Ne faut-il pas profiter d'une rare année sans élection pour débattre et rapprocher les citoyens d'élus et de collectivités de proximité ?

À ceux qui pensent qu'il ne faut pas débattre, je suis au regret de leur annoncer qu'ils ont la mémoire courte. En effet, lors des élections de 2021, l'immense majorité des élus qui se trouvent rassemblés aujourd'hui dans cet hémicycle ont été, par la volonté des Alsaciennes et Alsaciens, démocratiquement élus, sur la base d'un programme où figure clairement cet objectif. « Unis pour l'Alsace » était notre message. Rien d'étonnant alors que l'intergroupe majoritaire soit composé de soixante-quatorze élus sur les quatre-vingt que compte notre Assemblée, et encore moins que soit inscrite à l'ordre du jour une telle résolution favorable à la création d'une Collectivité unique à statut particulier, regroupant les compétences régionales et départementales pour toujours plus d'efficacité, de sobriété financière, et conforter la richesse de notre identité.

L'an passé, nous avons lancé une consultation qui nous avait confortés sur la légitimité de notre démarche. Cette année, nous allons plus loin avec cette contribution citoyenne qui doit nous permettre de définir les enjeux, les défis, les priorités et perspectives d'avenir pour l'Alsace. C'est une démarche qui se veut exemplaire, car elle a pour vocation de réinterroger les fondements de notre politique publique, tout en initiant une nouvelle façon d'associer les citoyens à l'action publique, de dialoguer avec eux, non seulement pour connaître précisément leur avis, mais pour traiter tous les sujets qui les concernent, et ce dans leur vie quotidienne. Pas de dogmatisme, mais du pragmatisme. Pas de réponse toute faite, mais un appel à participer à l'écriture de cette nouvelle page de notre histoire et ainsi de permettre à notre territoire d'entrer résolument dans une nouvelle dimension, dans une nouvelle dynamique.

Cette démarche peut être gênante pour certains qui craindraient un précédent fâcheux, peut-être un excès de démocratie. Lorsque l'on considère notre action comme une opération de communication politique – ce sont les mots qui ont été employés –, c'est qu'on n'a plus rien à dire, plus rien qu'un dénigrement répétitif et lassant, notamment contre une personne, sous une forme d'acharnement. Surtout à plus de cinq ans des échéances qui nous concernent. Les attaques contre notre volonté d'écouter les Alsaciens, c'est peut-être considérer que seule la violence des casseurs d'extrême-gauche que nous connaissons est une expression légitime.

Avec cette résolution, nous voyons l'expression d'un nouveau rapport à la chose publique, à la *Res publica*, car nous le sentons bien, l'époque n'est plus à l'uniformité de l'application des politiques publiques sur des territoires figés, mais au soutien des initiatives, des expériences, des innovations. Et c'est au plus près des réalités vécues que nous connaissons chacune et chacun parfaitement les réalités de nos cantons, de chacune de nos communes.

Avec la Collectivité européenne d'Alsace, nous disposons d'un outil formidable au service de notre population, des élus et des forces vives qu'il est proposé de renforcer. Avec les crises sanitaires, géopolitiques, climatiques et énergétiques que nous connaissons, il est urgent que les territoires puissent enfin disposer des moyens d'être plus réactifs et entreprenants afin de répondre aux défis qui se présentent. Il va de soi que nous sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités en tant qu'élus du groupe majoritaire, Monsieur le Président, car il en va de l'avenir de l'Alsace, des Alsaciens vivant sur un territoire qui possède tant d'atouts, de son rayonnement et de perspectives d'avenir plus réjouissantes. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Philippe. Si j'écoute Monsieur KOBRYN, j'ai l'impression qu'il est indécent de demander de donner la parole aux Alsaciens. Je ne sais pas si nos 6 500 agents apprécieront que vous disiez qu'ils ne sont pas au rendez-vous de leur mission, que nous co-construisons avec eux au quotidien, et sur les autres sujets. Mais si seulement vous arrêtiez de ratiociner. Je pense que si vous arrêtiez de ratiociner, l'image de la

politique en sortirait grandie.

Je vous propose du coup de passer au sujet de l'ordre du jour d'aujourd'hui.

EXAMEN DES RAPPORTS

M. LE PRÉSIDENT – Il s'agit de cette délibération et de cette résolution. Si vous me le permettez, je vais en donner lecture.

Face aux transitions, chocs et crises systématiques que le pays traverse, un nouveau modèle d'action publique en résonance avec les habitants, les exigences démocratiques et les territoires s'impose. Depuis sa création le 1^{er} janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace s'est attachée à démontrer au quotidien sa capacité à être toujours plus proche, plus humaine, plus efficace, plus simple et être au rendez-vous de ses compétences élargies.

En termes de service public, la Collectivité européenne d'Alsace s'est appliquée elle-même les principes de la loi 3DS. Décentralisation, par la fusion des deux départements et la création d'une nouvelle Collectivité à statut particulier de fait, dotée de nouvelles compétences, et par l'organisation politique décisionnelle déclinée en sept territoires. Différenciation, par la mise en place d'actions et de dispositifs adaptés aux territoires d'action de la Collectivité européenne d'Alsace, et notamment la politique de contractualisation qui s'appuie sur des diagnostics territoriaux et des priorités propres à chaque territoire. Déconcentration, par la mise en place d'une organisation territorialisée des services de la Collectivité européenne d'Alsace, en lien avec le pouvoir décisionnel politique en territoire. Simplification, par la simplification des courriers, pour les usagers par exemple, pour laquelle la Collectivité européenne d'Alsace a obtenu en 2023 le prix national TERRITORIA or.

S'agissant des enjeux de vitalité démocratique, persuadée que les citoyens doivent être interrogés plus régulièrement sur les grands sujets qui impactent leur quotidien et leur avenir, la Collectivité européenne d'Alsace s'est attaché à renouveler les pratiques en développant de nouveaux modes de dialogue et d'implication des habitants. La première consultation citoyenne organisée à l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace du 20 décembre 2021 au 15 février 2022 a ainsi interrogé les Alsaciennes et les Alsaciens quant à l'avenir de l'Alsace. 92,4 % d'entre eux se sont exprimés en faveur du retour à une Région Alsace à part entière. L'année 2022 a été marquée par les échéances politiques majeures – élection présidentielle, élections législatives –, et l'expression des Alsaciens a été portée par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace auprès des autorités nationales. La volonté des Alsaciennes et des Alsaciens est intacte et doit désormais se traduire dans les faits en s'intégrant dans la future réforme des institutions et de la décentralisation annoncée par le Président de la République pour 2024.

Ainsi, vu l'expérience réussie de fusion des deux conseils départementaux avec la Collectivité européenne d'Alsace ; vu la longue tradition d'expérimentation de la décentralisation menée en Alsace et qui a fait ses preuves – je pense aujourd'hui à Adrien ZELLER dans la régionalisation des TER et la gestion des fonds européens – ; vu le projet annoncé de réforme des institutions et de la décentralisation ; vu la volonté de la Collectivité européenne d'Alsace d'inscrire son action dans une démarche d'implication citoyenne contribuant au renouvellement démocratique, et considérant que les Alsaciens ont clairement exprimé leur volonté d'une Région Alsace à part entière, hors du Grand Est, et que la Collectivité européenne d'Alsace s'est mise en condition pour relever le défi ; considérant que cette volonté a été exprimée depuis de longues années, tant par les

habitants que leurs élus, et que ce projet s'inscrit dans une continuité forte ; considérant que le projet alsacien remplirait toutes les conditions pour réussir : une adhésion des habitants qui l'attendent, un périmètre d'action publique à la bonne échelle à portée de compréhension des habitants et dans lequel ils se reconnaissent, une organisation qui permet une réelle démocratie et une amélioration de l'efficacité de l'action publique, un paysage institutionnel plus lisible et plus simple, une Collectivité unique avec une seule administration au lieu de deux, moins d'élus, un interlocuteur unique pour les habitants et les acteurs, des compétences étendues dont la combinaison permet de répondre pleinement aux enjeux de territoire, la mise en place de conseillers territoriaux d'Alsace, une réduction du millefeuille institutionnel, des acteurs institutionnels allemands et suisses qui trouveraient un partenaire français en pleine maîtrise de compétences étendues ; considérant que sur le principe de différenciation, l'Alsace est prête à devenir un laboratoire du renouveau démocratique et un lieu d'expérimentation d'un conseiller territorial nouvelle version qui assurerait un mandat tourné autour des compétences départementales et régionales pour mettre en œuvre aussi bien le service public alsacien que par exemple la stratégie d'attractivité économique ou encore la nouvelle trajectoire de transition énergétique et écologique alsacienne.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace exprime la résolution suivante, si vous l'adoptez. Article 1. Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace demande la création d'une Région Alsace à part entière, collectivité unique à statut particulier regroupant les compétences régionales et départementales qui pourrait se faire à titre expérimental. Article 2. La Collectivité européenne d'Alsace engage l'élaboration d'un projet pour l'Alsace. Ce projet est élaboré selon une démarche de contribution citoyenne et de concertation avec les Alsaciennes et les Alsaciens. Article 3. Le projet pour l'Alsace sera soumis à l'examen du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace lors de sa séance du 18 décembre 2023.

Je tenais à lire expressément cette proposition de résolution et je donne maintenant la parole à l'ensemble des élus de cette assistance. Je commence par donner la parole à mon Premier vice-président, Pierre.

M. BIHL – Monsieur le Président, chers collègues, Mesdames et Messieurs. La création de la CeA, le 1^{er} janvier 2021, avec la fusion des deux départements alsaciens, marque la première étape du retour de l'Alsace sur le plan institutionnel. La CeA a redonné vie, existence et vigueur à l'Alsace institutionnelle. Cette création s'est aussi accompagnée d'une démarche forte de relance de marques économiques alsaciennes, la marque Alsace, la marque Savourez l'Alsace ou la marque Produit du terroir. Cette démarche a eu un impact fort en matière d'attractivité des produits locaux, et c'est en Alsace que les consommateurs consomment le plus de produits locaux. Pendant ces deux années, l'Alsace a gagné en visibilité et son identité a été renforcée.

Par ailleurs, depuis sa création, la CeA a eu à cœur de resserrer toujours plus le lien avec ses habitants et la contractualisation a renforcé la proximité avec les élus et les forces vives de nos territoires. Après la consultation citoyenne, qui a connu un succès incontestable, nos concitoyens qui se sont prononcés clairement en faveur d'une Région à part entière attendent une suite. L'Alsace est prête à franchir une nouvelle étape.

Chers collègues, nous avons loupé le coche en 2013. Aujourd'hui, le contexte a évolué. Nous nous sommes rapprochés, nous avançons ensemble et les planètes sont alignées. Il nous faut maintenant demander officiellement que l'Alsace soit territoire expérimentateur de la réforme territoriale qui est annoncée. Nous n'avons pas le droit de décevoir les Alsaciennes et les Alsaciens, et nous leur proposons ce matin de les associer à notre démarche en adoptant la résolution qui nous est présentée. Merci à vous.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Pierre. J’ai déjà plusieurs demandes de prise de parole. Fatima JENN, Serge OEHLER en distanciel et Lara MILLION pour commencer. Fatima.

Mme JENN – Merci Monsieur le Président. Je dis chiche, parce que ce que vous venez de proposer m’intéresse vraiment. Je dirai tout simplement que, de manière générale, les métiers du lien et du soin connaissent un grand déficit d’attractivité. Accentué par la crise Covid, ce phénomène prend une ampleur jamais rencontrée jusqu’alors et il est urgent de mobiliser l’ensemble des leviers à notre disposition pour y faire face. Le constat est alarmant : plus de 18 % de postes vacants parmi les emplois de travailleurs sociaux au sein de la Collectivité européenne d’Alsace, malgré des efforts considérables pour revaloriser ces métiers dans le Ségur : 183 euros en salaire net mensuel en plus. Le secteur des personnes âgées, aides à domicile et auxiliaires de vie dans les EHPAD, est particulièrement confronté à ce phénomène, tout comme le secteur de l’enfance en danger. La Collectivité européenne d’Alsace, cheffe de file des politiques sociales, souhaite ainsi expérimenter la prise de compétences de la formation professionnelle afin de proposer une stratégie globale d’accompagnement dans les métiers du social, en pensant l’entrée du parcours dès la formation des professionnels et la gestion des emplois et des compétences des professionnels du secteur.

Mesdames, Messieurs, les métiers de l’aide à la personne n’attirent plus les jeunes aujourd’hui. Ils ne sont pas suffisamment rémunérateurs. Les deux instituts de formation en Alsace avec qui nous travaillons très bien, aussi bien à Mulhouse qu’à Strasbourg, nous disent aussi leurs difficultés à maintenir les jeunes dans une formation qu’ils avaient pourtant choisie. Même les plus engagés d’entre eux, filles comme garçons, finissent par se tourner vers d’autres voies. Il y a donc pour nous un gros enjeu, non seulement pour l’accès mais aussi pour le maintien dans nos filières sociales.

S’il est déjà possible d’agir sur l’attractivité, le levier de la formation initiale est central pour renforcer les vocations et renouveler le vivier dans le domaine sanitaire et social. Pourtant, c’est aujourd’hui la Région qui ne dispose d’aucune compétence sociale qui détermine l’offre de formation en la matière.

Par ailleurs, la Collectivité européenne d’Alsace connaît des difficultés spécifiques de recrutement dans les zones frontalières, et notamment sur la frontière suisse, dans le secteur de Saint-Louis. La question qui se pose alors est celle de l’adéquation entre l’offre existante et le besoin du principal employeur, à savoir la CeA. 21 600 ETP sont embauchés à la Collectivité européenne d’Alsace dans ces métiers.

De quoi s’agit-il ? Il s’agit de transférer à la Collectivité européenne d’Alsace la compétence formation initiale pour les domaines qui la concernent, à savoir les filières sanitaires et sociales. Nous avons des liens soutenus avec les organismes de formation, notamment les instituts de formation au travail social du territoire alsacien. Présence aux forums, accueil des stagiaires, partenaires, etc. Nous avons aussi une démarche d’attractivité des métiers du social qui passe notamment par des campagnes de communication sur nos métiers ou par une action sur l’environnement des jeunes en formation qui ne peut se faire que dans la proximité.

Quel en serait le plus-value pour nous ? Ce serait bien sûr d’abord une offre de formation plus adaptée aux besoins réels des employeurs et en cohérence avec la politique globale d’attractivité de la Collectivité, et aussi nous serons un interlocuteur unique pour les organismes de formation. Nous avons aussi des viviers, tels que les candidats potentiels parmi les bénéficiaires du RSA, dont la réinsertion est également une politique départementale. Dois-je rappeler qu’il n’y a que 17 % des bénéficiaires du RSA qui aujourd’hui peuvent bénéficier de formations à la Région ?

Quel est l’impact ? Bien sûr, au final, ce qui est attendu est une refonte de la filière des métiers du social, avec des liens plus étroits et plus proches entre les jeunes offreurs de

compétences et les serveurs offreurs d'emplois de qualité. Nous avons en Alsace une capacité à expérimenter, vous l'avez dit, Monsieur le Président, et une volonté d'agir au bénéfice de tous. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Fatima. J'avais en distanciel Serge OEHLER. Pêle-mêle, j'ai Lara MILLION, Monsieur FREMONT, Jean-Philippe VETTER, Charles SITZENSTUHL, Victor VOGT, Jean-Philippe MAURER, Brigitte KLINKERT, Catherine GRAEF-ECKERT, Fleur LARONZE, Catherine GREIGERT, Maxime BELTZUNG, Éric STRAUMANN et Isabelle. J'inscris au fur et à mesure ceux qui ont souhaité s'exprimer. C'est très bien. Essayez simplement d'être concis, sinon on reste jusqu'à demain après-midi. Mais en tout cas ça fait plaisir que vous ayez tous aussi envie de vous exprimer. En distanciel, Serge OEHLER.

M. OEHLER – Merci Monsieur le Président. Concernant la résolution que vous nous proposez ce matin, permettez-moi de vous dire que, déjà en 2013, je n'étais pas tout à fait pour et je n'étais d'ailleurs pas pour, pour la simple et bonne raison que je ne voyais pas l'opportunité pour les Alsaciens. On leur disait que, quelque part, ça allait faire des économies. Mais de quelle typologie d'économies s'agissait-il, puisque réellement ce n'était que quelques élus en moins, et quand je dis quelques élus, c'est une dizaine, voire deux dizaines en moins. C'est vraiment une économie ridicule, tout en sachant qu'en plus, la fusion des deux départements, on s'est aperçu que ce n'était pas aussi simple en termes de personnels. Et ça ne fait que deux ans maintenant qu'on a fait cette fusion. Là je n'étais pas contre, parce qu'il s'agissait de deux collectivités identiques et on faisait un seul Département. Pour autant, le personnel a quand même subi quelques conséquences. Qu'en est-il si on devait le faire avec une collectivité différente ? Je ne suis vraiment pas persuadé du bienfait de cette fusion.

L'autre perspective qui me paraîtrait plus intéressante, c'est de faire une Région qui serait un peu plus grande et qui pourrait être au minima l'Alsace-Lorraine, voire l'Alsace-Moselle. Pourquoi l'Alsace-Moselle ? Parce qu'on a la même histoire, on a les mêmes thématiques. Ce qui pourrait être un peu plus intéressant, c'est que cela nous permettrait d'avoir un vrai pouvoir. Parce qu'avec une Région alsacienne, vous le savez très bien, Monsieur le Président, nous resterions une petite Région, tout comme l'est la Corse d'ailleurs, ce qui ne ferait pas un grand pouvoir autre que pour les quelques élus que vous êtes, puisque vous avez le pouvoir aujourd'hui dans cette instance.

Je ne vois vraiment pas l'intérêt pour les concitoyens. Et même si 95 % de ceux qui ont répondu étaient favorables, combien ont répondu réellement ? Parce que c'était une période, au mois de décembre 2021, qui n'était pas simple pour nos concitoyens. Je rappelle quand même qu'on sortait du Covid, qu'on avait la guerre de l'Ukraine. Enfin il y a quand même quelques situations qui ont fait que les Alsaciens pensaient à autre chose qu'à faire une seule Collectivité du Département et de la Région. Je pense sincèrement que le vrai sondage, ce serait une élection, qui nous permettrait de savoir si les Alsaciens sont pour ou contre une seule Région. Mais encore une fois, je pense sincèrement que si on devait se faire une Région, elle devrait être un peu plus grande que juste alsacienne. Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Serge. Je vais donner la parole maintenant à Lara MILLION.

Mme MILLION – Merci Monsieur le Président. Chers collègues. C'est le moment. En ce moment, justement, le Président de la République lance une réflexion sur la réforme institutionnelle et sur l'organisation des collectivités territoriales. Une des phrases qu'il a écrites, c'est renforcer la proximité par plus de lisibilité dans le partage des compétences. C'est le moment, car le Conseil de développement s'est autosaisi sur une thématique importante. Aujourd'hui, comment reconnecter citoyens et élus au service d'une action publique partagée, compréhensible et de proximité ? C'est le moment, parce que, chaque

jour, quand nous sommes dans nos cantons, les Alsaciens nous disent : « Quand la Région Alsace va de nouveau être recréée ? » C'est le moment et ces signes, nous devons les entendre. Les citoyens, les associations, les entreprises, les acteurs impliqués recherchent de la simplification, de la proximité, de l'efficacité, de l'efficacéité et de la concertation. Ces signes, nous devons les entendre, et c'est ce que nous faisons car nous souhaitons proposer un projet politique pour la future Région Alsace.

Le Président de la Collectivité européenne d'Alsace aurait très bien pu se dire : « Je vais travailler en catimini avec mes élus de la majorité dans mon bureau, et puis je vais sortir un projet politique. » Mais pas du tout. Il lance justement cette contribution citoyenne. J'imaginai vraiment ce matin que l'opposition allait applaudir, que l'opposition allait dire : « Merci, vous allez nous écouter, vous allez nous entendre. Nous allons pouvoir contribuer. » J'espérais à cet instant que Monsieur KOBRYN allait dire : « Nous avons déjà préparé plusieurs contributions que nous allons mettre tout à l'heure dans l'urne, car nous sommes pour la Région Alsace. » La vraie question est : « Est-ce que vous êtes pour la Région Alsace ? » C'est une question qu'il faut se poser et il faut y répondre simplement : oui ou non. Nous, nous sommes pour la Région Alsace. Nous sommes aujourd'hui pour cette efficacité, pour cette proximité, nous sommes pour écouter le citoyen, tous ceux qui veulent produire ce projet politique ensemble. Nous sommes dans la co-construction et nous en sommes ravis. Donc ensemble, écrivons l'avenir de l'Alsace. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Lara. Monsieur FREMONT.

M. FREMONT – Monsieur le Président, chers collègues. Cette séance plénière, sans surprise, est une coquille vide sans ordre du jour, rajoutée récemment à l'agenda des commissions. Elle vient rajouter un temps de pure communication politique, qui vient s'additionner au temps colossal déjà passé par l'exécutif de la CeA depuis deux ans sur le sujet de la sortie de l'Alsace du Grand Est et sur la volonté de récupération des champs de compétences de la Région, sur lesquels vous ne cessez de lorgner.

Et pendant que vous vous agitez, que se passe-t-il sur le terrain ? De quoi nous parlent les citoyens et les citoyennes ? Les Alsaciens nous sollicitent sur leurs problèmes du quotidien : augmentation du coût de la vie, fins de mois difficiles, chômage, précarité étudiante, précarité des seniors, difficultés d'insertion pour les personnes privées d'emploi, besoin de logement, inquiétudes face au dérèglement climatique, collèges saturés pour leurs enfants, cantines scolaires des collèges à un prix inabordable pour les foyers les plus précaires, et j'en passe. Sur tous ces sujets, la toute récente Collectivité européenne d'Alsace doit faire ses preuves et aller plus loin pour jouer pleinement son rôle de Département qui protège. C'est bien la mission première de tout Département, son cœur de compétence. C'est pour cela que nous avons été élus.

À l'image de vos amis du gouvernement macroniste, qui décident en temps de crise environnementale, de crise énergétique, de crise économique, de crise sociale, de crise géopolitique, de mener une réforme des retraites injuste et absolument non nécessaire, qui condamne les Françaises et les Français à travailler deux années supplémentaires, à l'image de vos amis du gouvernement, vous décidez toujours en tant que crise de mener une bataille populiste sur une énième hypothétique réforme institutionnelle, qui serait le troisième redécoupage en huit ans – le troisième en huit ans. Vous prétendez parler au nom des Alsaciens, et pour cela ce n'est pas une simili-consultation ou des pseudo-ateliers citoyens qu'il fallait organiser au sujet d'une question qui n'est pas de la compétence de la Collectivité européenne d'Alsace, mais c'est bien un nouveau référendum qu'il fallait réclamer à l'État.

Je vous rappelle la définition d'un référendum : procédé de démocratie semi-directe permettant aux citoyens de manifester eux-mêmes un choix politique. Car oui, un

référendum, c'est rigoureux, c'est une liste d'émargement avec une adresse de domicile prouvée, c'est la présentation d'une pièce d'identité, c'est une signature, c'est la garantie que chaque citoyen ne puisse voter qu'une fois, c'est une garantie que chacun des citoyens ait un égal accès à l'information de la tenue du scrutin et une équitable information entre les choix proposés et sur les enjeux. Un référendum, c'est aussi, pour rappel, ce qui s'est passé il y a tout juste dix ans et pour lequel une partie d'entre vous, ici, s'était opposée à la création d'un Conseil unique d'Alsace, là où la famille politique des écologistes était bien la seule unanime, aussi bien dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin, à faire campagne en faveur de la création de ce Conseil unique d'Alsace, aux compétences à la fois régionales et départementales.

Alors j'anticipe vos raccourcis : oui, nous aimons les Alsaciens, les Alsaciennes, l'Alsace et son héritage culturel, qu'il faut défendre et protéger au sein de la Collectivité européenne d'Alsace. Merci pour votre écoute.

M. LE PRÉSIDENT – Jean-Philippe VETTER.

M. VETTER – Merci Monsieur le Président. Tout d'abord, une première remarque, puisqu'après avoir écouté l'intervention de Monsieur KOBRYN, on ne sait pas forcément s'il souhaite que notre Collectivité puisse fusionner avec les compétences de la Région. Par contre, on a le sentiment qu'il souhaite que notre Collectivité puisse fusionner avec l'Assemblée nationale, parce qu'il a été surtout question des retraites, il a été surtout question potentiellement de violences policières, comme s'il n'y avait pas de violence parmi certains manifestants, il a été question surtout de MACRON. Or, ici, nous, nous souhaitons parler de l'Alsace et de l'avenir institutionnel de l'Alsace, parce que cela concerne l'avenir des Alsaciens. Et je pense qu'on peut être heureux d'une chose : c'est que par notre mobilisation, nous avons réussi à faire du sujet de l'Alsace un sujet qui est désormais en haut de la pile, malgré certains conflits en Europe. Malgré certains problèmes de pouvoir d'achat, nous nous sommes mobilisés au moment clé pour faire en sorte que cette question institutionnelle puisse exister, en haut de la pile. Grâce à cette consultation des Alsaciens, nous avons fait exister le sujet de l'avenir institutionnel de l'Alsace lors de la campagne présidentielle. Et aujourd'hui, alors qu'il y a un grand débat sur l'avenir institutionnel de l'ensemble de notre pays, nous sommes aussi présents, et comme le dit notre Président, notamment au moment où les planètes s'alignent, et nous espérons tous que les planètes s'alignent, y compris Jupiter.

C'est pourquoi nous pouvons être extrêmement heureux qu'au moment où il y a une vraie crise démocratique, cher Président, nous soyons dans la co-construction, qu'au moment où il y a une vraie crise démocratique, nous soyons dans la proximité, dans le dialogue avec les Alsaciens. Nous demandons l'avis des Alsaciens. Pourquoi ? Parce qu'il faut de la proximité. C'est d'ailleurs ce que beaucoup reprochent au Grand Est. C'est parce qu'il faut incarner son territoire. C'est d'ailleurs ce que beaucoup reprochent au Grand Est. C'est parce qu'il faut de la lisibilité. Notre ambition première, si nous nous battons aujourd'hui pour avoir cette réforme institutionnelle, c'est parce que les gens veulent de l'efficacité. Parce qu'au moment où l'argent est rare, mettre fin au millefeuille institutionnel français, c'est bon pour le portefeuille des Alsaciens. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Jean-Philippe. Monsieur KOBRYN.

Réaction de quelques élus.

Il avait fait une expression [liminaire]. Il a le droit d'intervenir dans le débat. Vous voyez comme je vous défends, Monsieur KOBRYN.

M. KOBRYN – Merci beaucoup pour votre sollicitude, Monsieur le Président. Chers

collègues, franchement, je vous écoute depuis tout à l'heure et je me demande si on vit dans le même monde.

M. LE PRÉSIDENT – Ça, c'est sûr que non.

Amusement des élus.

M. KOBRYN – Je vais vous expliquer le nôtre.

M. LE PRÉSIDENT – Pardon.

M. KOBRYN – Vous devez être très, très impatient. Avec cette résolution, Monsieur le Président, vous prétendez réenchanter la démocratie, vous voulez réparer la République, vous parlez de donner un pouvoir d'influence aux citoyens. Tout ça est vraiment formidable.

M. LE PRÉSIDENT – Merci.

M. KOBRYN – Je dirai même que tout ça est exceptionnel. Bravo mille fois. Bravo.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci, merci.

M. KOBRYN – Mais vouloir réenchanter la démocratie alors qu'aujourd'hui vous faites tout l'inverse dans l'exercice de vos fonctions, c'est assez osé. Vous prétendez réenchanter la démocratie, mais devinez quoi ? Vous vous cachez des citoyens pour prendre 90 % des délibérations de notre Collectivité. Vous prétendez réenchanter la démocratie par cette contribution, mais vous méprisez votre petite opposition en renvoyant aux calendes grecques nos motions et vœux de ce jour. Vous prétendez réenchanter la démocratie, mais vous méprisez vos syndicats qui ne demandent qu'un engagement de votre part, que l'enquête sur les maltraitements sociaux du Cabinet ne soit pas suivie par le Cabinet. Vous prétendez vouloir redonner un pouvoir d'influence aux citoyens, mais vous ignorez celles et ceux qui se battent pour que la CeA réponde à leurs besoins.

Trois exemples. Les travailleurs sociaux de la protection de l'enfance n'en finissent plus de se réunir sous vos fenêtres et vous, vous considérez que le job est fait, qu'il n'y a plus rien à voir. L'absence de tarification solidaire exclut des dizaines de milliers d'élèves de la cantine dans vos collèges et vous, vous célébrez les étoiles du guide Michelin. Des personnes privées d'emploi se mobilisent pour leur dignité à travers le projet territoire zéro chômeur de longue durée et vous, vous jouez au grippe-sous alors que les caisses de la CeA sont pleines à craquer.

Réaction d'élus.

Vous voyez, Monsieur le Président, mes chers collègues, les élus de mon groupe et moi-même pensons que, pour que l'Alsace se fasse entendre, il faut déjà qu'elle réponde à ces besoins-là, il faut déjà qu'elle réponde à ces besoins concrets du quotidien pour lesquels nous avons les leviers. Sortir du Grand Est, à ma connaissance, ne fera pas pousser des cantines dans les collèges.

Donc oui, on peut parler bien sûr d'Alsace. C'est d'ailleurs absolument passionnant. Mais j'aimerais qu'un jour dans cet hémicycle on parle enfin des Alsaciens et des Alsaciennes. J'aimerais que vous soyez à la hauteur du mandat qui vous a été confié.

Nous pensons aussi que la question institutionnelle est une question beaucoup trop sérieuse, beaucoup trop importante pour faire l'objet d'une instrumentalisation aussi

grossière de votre part. On voit combien il s'agit pour vous d'une opération de communication – les panneaux le démontrent – pour cacher le vide de votre projet politique. On voit que c'est également une opportunité formidable pour vous pour exister dans les médias, que c'est une occasion également de ressouder votre majorité bancaire, malmenée par la centralisation démente de votre Cabinet. Nous refusons de participer à cette mascarade. Nous refusons que vous instrumentalisez l'importante question régionale, le Conseil d'Alsace et les agents de la CeA, pour vos fins politiques personnelles.

En conclusion, je pense à celles et ceux qui sont privés d'emploi et qui vous intéressent bien peu. Je pense aux enfants en attente de placement et dont il ne faudrait surtout pas trop parler aujourd'hui. Je pense aux 16 000 collégiens que vous privez de cantine. Je pense aux agents qui souffrent par votre Cabinet. Je pense à la mémoire de Marcel WEINUM que vous refusez d'honorer à Brumath. En tant qu'élus, c'est pour elles et eux que nous souhaitons agir au quotidien. Ce n'est manifestement pas votre cas. Faites-nous signe quand vous changerez d'avis et déciderez de prendre vos responsabilités. En attendant, nous, on retourne sur le terrain, là où les choses bougent vraiment.

Florian KOBRYN, Damien FREMONT et Fleur LARONZE quittent la salle de l'Assemblée.

Réaction de Conseillers dans la salle.

Un membre de l'Assemblée – Ah, les démocrates !

Un membre de l'Assemblée – Shame ! Shame ! Shame !

M. LE PRÉSIDENT – Charles SITZENSTUHL.

M. SITZENSTUHL – Merci Monsieur le Président. On va les laisser d'abord faire leur cinéma. C'est absolument pathétique. C'est pathétique. Je crois, Monsieur le Président, qu'en fait ce que notre « petite opposition », ce sont leurs termes, vous reproche, c'est d'avoir été élu – je tiens à rappeler qu'en plus je crois que vous étiez le conseiller départemental le mieux élu de toute l'Alsace, avec Monique HOULNÉ –, d'avoir été élu très majoritairement Président de cette Collectivité. Elle reproche à cette majorité d'être majoritaire, mais pas par notre propre volonté, par la volonté des Alsaciennes et des Alsaciens. Et puis elle reproche aussi peut-être à certaines personnes d'avoir été élue il y a quelques mois à d'autres fonctions. En fait, elle nous reproche d'avoir le soutien majoritaire de nos concitoyens et d'avoir leur confiance. La démocratie, c'est la démocratie représentative et c'est l'expression des élus qui sont élus pour un temps donné, un mandat qui dure quelques années, qui sont chargés de représenter la volonté majoritaire du territoire. En fait, c'est ça que l'opposition, qui vient de partir, nous reproche.

Moi je voulais dire ce matin, Monsieur le Président et chers collègues, que je soutenais à 100 % cette motion, cette délibération, et que je soutiens, bien entendu, la création ou recréation d'une Région Alsace à part entière. Je l'ai porté comme conseiller d'Alsace et je le porte comme conseiller d'Alsace dans cette enceinte, et je le porte également comme député du Bas-Rhin, député d'une partie des Alsaciens à l'Assemblée nationale, puisqu'avec neuf autres collègues de la majorité présidentielle, nous avons été dix députés de la majorité présidentielle, élus il y a moins d'un an – je pense qu'on peut difficilement contester la représentation que nous avons de nos concitoyens –, à déposer une proposition de loi pour un retour à une Région Alsace pleine et entière. Étant entendu qu'il y a également deux députés des Républicains qui ont déposé une proposition de loi assez proche, similaire, ce sont quand même douze députés sur les quinze députés que connaît l'Alsace qui soutiennent à l'Assemblée nationale le retour à une Région Alsace. Donc quand j'entends que cette initiative serait une initiative personnelle, solitaire, de Frédéric BIERRY, ou quand j'entends le Président de la Région Grand Est expliquer encore une fois que vous seriez seul et que ça serait une lubie personnelle, que représentent alors les douze députés de l'Assemblée nationale qui représentent nos concitoyens au Parlement et qui sont

l'expression des Alsaciens au plan national ?

La création des grandes régions, chers collègues, est un échec, et c'est un ancien conseiller régional du premier mandat de la grande Région qui vous le dit. J'ai vécu l'arrivée de cette nouvelle Région, la mise en place de cette Région. Il y a eu peut-être pendant les premiers mois ou les premières années une espérance, au final, qui aurait un *modus vivendi* qui pourrait se trouver. Mais en réalité, nous avons été nombreux – et c'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai pas souhaité me représenter aux élections régionales – à constater que la création de cette méga Région était un échec, mais pour une raison en fait de taille, de taille qui est excessive, et également de difficultés d'incarnation, comme ça a été dit avant. Et j'ai lu avec grand intérêt il y a quelques semaines le rapport que la Cour des comptes a rendu, le rapport public annuel de la Cour des comptes consacré à la décentralisation qui a été publié, la Cour des comptes qui est vraiment une des institutions les plus intouchables, les plus inattaquables, les plus objectives de notre République, la Cour des comptes elle-même écrit que les grandes régions sont plus éloignées des citoyens. La Cour des comptes écrit elle-même, reconnaît elle-même l'importance, je cite, de l'ancrage historique et politique d'une Région pour qu'elle puisse bien fonctionner.

Enfin, la question qui nous est posée que nous posent les concitoyens, c'est : pourquoi est-ce que vous voulez faire ou refaire cette Région Alsace ? Pour moi, les deux raisons principales, ce sont la proximité et la simplicité. La proximité, parce que dans un monde qui va de plus en plus vite, où les ensembles sont de plus en plus vastes, où les échanges sont maintenant internationaux, il y a besoin pour faire vivre la démocratie d'échelles politiques qui soient proches du terrain et proches de nos concitoyens. Le temps du *big is beautiful* a vécu. Donc je crois que le projet d'avoir une collectivité qui aurait les compétences régionales et départementales à l'échelle d'un territoire qu'on peut traverser en deux heures maximum et qui a à peu près 2 millions d'habitants répond à une exigence de bon fonctionnement de l'action publique. La deuxième raison, c'est la simplicité. Ça fait des années que nous disons tous et que nous entendons tous dans nos réunions publiques qu'on ne comprend rien à l'organisation territoriale de notre pays et que le millefeuille territorial est trop compliqué, désespère nos concitoyens et désespère aussi d'ailleurs beaucoup d'élus locaux. Nous avons ici l'opportunité d'avoir en Alsace une expérimentation pour faire sauter un échelon du millefeuille territorial. Donc je crois que cette opportunité, il faut la saisir. Proximité, simplicité : ça doit être selon moi les deux axes de ce projet. Je soutiens totalement ce retour à une Région Alsace, Monsieur le Président.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci beaucoup Charles. Et puis c'est un plaisir de te retrouver dans notre Assemblée. Après tes pépins de santé, on est très heureux que tu sois là aujourd'hui, avec un retour en forme. Brigitte KLINKERT.

Mme KLINKERT – Merci Monsieur le Président. Chers collègues. Vous connaissez mon attachement viscéral à l'Alsace. Vous avez vu aussi que, dans le gouvernement de Jean CASTEX, j'étais la Ministre en charge de l'insertion, mais également, j'ose le dire, la Ministre de l'Alsace. Et en tant que députée, je travaille tous les jours avec mes collègues sur les dossiers des Alsaciennes et des Alsaciens, ici-même et à Paris. Vous l'avez d'ailleurs lu dans la presse, nous avançons dans le bon sens sur la question de la Ligue d'Alsace de football. On n'est pas encore arrivés au bout de chemin, mais nous prenons la bonne direction et nous nous en réjouissons. Nous avons aussi réussi, cher Frédéric, ces dernières années, et j'y ai pris toute ma part à tes côtés, à co-construire avec le Président de la République, avec le gouvernement, notre Collectivité européenne d'Alsace, Collectivité qui a aujourd'hui des compétences particulières et dont nous pouvons, chers collègues, être fiers.

À présent, nous travaillons, et nous y pensions depuis un moment, cher Frédéric, à faire de l'Alsace une Région pleine et entière. C'est ainsi qu'avec les députés alsaciens de la

majorité, nous avons juste avant Noël déposé une proposition de loi qui va dans ce sens. Et je sais, j'en suis convaincue, qu'avec tous les députés, tous les collègues députés alsaciens, nous saurons avancer ensemble dans la même direction, et ceci dans l'intérêt de l'Alsace. Et d'ailleurs, pendant la campagne législative, nous avons porté le projet de l'avenir de l'Alsace. Vous le savez aussi, j'ai été élue régionale et j'ai le plus grand respect pour ces élus. Mais clairement, cette Région est trop grande. Elle l'incarne quelque part l'effacement de l'implantation territoriale. Elle incarne aussi l'éloignement des centres de décision. Or c'est bien de la proximité que nous demandent nos concitoyens, surtout en ces temps de crise. Je le ressens au quotidien dans ma circonscription en Alsace et c'était très clair aussi, il faut le savoir, lorsque j'ai sillonné la Lorraine et la Champagne Ardenne lors de ma campagne régionale, et aussi à l'occasion de mes visites ministérielles.

Oui, chers collègues, comme vous cher Président, je crois plus que tout en la proximité, en l'écoute, en particulier dans cette période compliquée, parce que la proximité est un gage d'efficacité. Chers collègues, la Région Alsace se fera autant par le lobbying politique que par l'action et par les résultats concrets pour nos concitoyens. Prouvons l'efficacité de la CeA face aux défis qui sont posés en ces temps de crise. Aujourd'hui, cher Président, comme vous l'avez dit, les planètes sont alignées, puisqu'une commission transpartisane voulue par le Président de la République va plancher sur la réforme des institutions avec un nouveau chapitre de décentralisation. Et l'Alsace, chers collègues, pourra s'inscrire dans le cadre de cette réforme. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Brigitte. Victor VOGT.

M. Victor VOGT – Merci Monsieur le Président. Avant de vous lire mon intervention, je voulais vous donner une petite citation d'une lecture que j'ai faite ces derniers jours, une citation d'Albert SCHWEITZER, dans *Souvenirs de mon enfance*, sur la notion d'idéal. « La force de l'idéal est incalculable. À regarder une goutte d'eau, on n'y voit trace de force. Mais qu'elle pénètre dans une fissure de rocher et s'y congèle, elle fera sauter le rocher. Que le feu la vaporise, et elle mettra en branle la plus puissante machine. Il s'est opéré en elle un changement qui a activé la force interne. »

Monsieur le Président, chers collègues, sœurs et frères d'Alsace. Je m'adresse à vous toutes et tous dans votre humanité, ou même aux Alsaciens qui nous suivent peut-être à distance, ou encore à ceux qui aiment l'Alsace à distance. En prenant de la hauteur face à ce que nous sommes, en cherchant dans les profondeurs de notre histoire, nous sommes au rendez-vous de l'histoire du temps présent. C'est un moment qui n'est pas celui du cri du cœur ou celui du désir d'Alsace qui est dépassé. Je vous le dis, mes chers collègues, l'Alsace, c'est désormais un cri d'amour, l'Alsace a besoin d'amour, l'Alsace a rendez-vous avec son cri d'amour. Ce cri d'amour, nous l'avons déjà eu à travers le temps. Il a parfois été ignoré, comme en 2013, il a parfois été piétiné, comme en 2015. Mais depuis les accords de Matignon, la création de la Collectivité européenne d'Alsace, les échos des Alsaciens sont arrivés en murmure dans la réalité publique. Et il est venu le temps du cri d'amour d'Alsace, qui doit être entendu et mis en œuvre. Je crois, avec confiance, espérance et force que le moment est propice à la réalisation d'un dessin et d'un destin enfin serein pour les sœurs et les frères d'Alsace.

Les dernières actualités le démontrent : la volonté des Alsaciens de retrouver une existence institutionnelle n'a pas varié d'un iota. L'Alsace est désormais orpheline d'un Président de Région et le chef de l'État a pris sa décision d'aller vers le redécoupage d'un certain nombre de régions. L'instant historique se lève à l'horizon. Mais qu'on ne s'y trompe pas, deux enjeux restent sur la table.

L'approfondissement de la décentralisation et de la différenciation française doit être un chantier que nous devons prendre en main. Élus locaux, parlementaires mais aussi

citoyens. Et ce cri d'amour de l'Alsace ne pourra être que bénéfique pour développer un territoire progressiste, une Région Alsace moderne et authentique, l'Alsace de demain, que nous transmettrons à d'autres.

L'autre enjeu, c'est celui du projet politique. Il faut que nous définissions l'âme, le cœur et l'esprit qui doivent irriguer notre Alsace. Nous sommes en capacité, par ce cri du cœur, d'irriguer d'un grand souffle d'âme, les institutions que nous avons toujours réclamées et que nous réclamerons toujours.

Habités d'une espérance humaniste, chers collègues, il nous faut reprendre nos crayons pour tracer un chemin pour l'Alsace. Un projet politique pour les décennies à venir, un projet politique qui mobilise l'Alsace, son économie et sa société pour les décennies à venir. L'Alsace, c'est comme l'amour. Elle triomphe de tout. Sœurs et frères d'Alsace, nous vous appelons solennellement à exprimer votre cri d'amour. La seule histoire d'amour éternel, mes chers collègues, c'est bien celle de l'Alsace. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Éric STRAUMANN.

M. STRAUMANN – Merci Monsieur le Président. Je regrette le départ de nos amis écolos. Lorsqu'il y avait à l'époque les débats à l'Assemblée nationale, nos meilleurs soutiens pour l'Alsace étaient les écologistes. Mais ils étaient moins extrémistes qu'aujourd'hui et on voit bien que c'est le rouge qui disparaît au profit du vert.

Réaction de quelques élus.

Non, c'est l'inverse. Mais tout le monde a bien compris. J'ai beaucoup d'estime pour Serge OEHLER, mais je regrette qu'il persiste dans les dogmes et les erreurs des socialistes. Je commence à devenir un vieux de la vieille. Au début ici dans le haut Rhin, on avait beaucoup de socialistes dans l'opposition. Aujourd'hui il n'y a plus personne. Les socialistes ont disparu du paysage politique haut-rhinois. Il faut quand même se poser la question : pourquoi ? Moi j'ai une vision vraiment très électoraliste à cet égard. Ce sont les grandes régions, la volonté de HOLLANDE à l'époque, qui ont tué les socialistes en Alsace. Et je crois aussi que si MACRON a gagné les présidentielles en Alsace, c'est parce qu'il a fait une promesse, enfin en tout cas on l'a compris comme ça. Il y a quand même beaucoup de circonscriptions qui ont été emportées par le courant macroniste, parce que les gens ont entendu le discours qu'il a tenu à Châtenois.

Mme KLINKERT – Et à Strasbourg.

M. STRAUMANN – À Châtenois et à Strasbourg, on va retenir les deux. Et le RN, étonnamment, a été moins fort qu'ailleurs dans l'Est de la France. On pensait toujours que l'Alsace était une terre où l'extrême droite était bien implantée. Ils n'ont emporté aucune circonscription. Et là aussi, je crois que ce discours sur l'Alsace a pesé dans le choix de l'électorat. Parce que les gens qui ont une opinion politique, qui se déplacent pour aller voter, sont quand même très attachés à l'organisation territoriale, pour qu'on retrouve une organisation territoriale pertinente, et ça tout le monde en est d'accord, en tout cas pour ceux qui se sont exprimés en faveur de cette vision.

Les parlementaires sont occupés, mais un certain nombre sont là. Moi je demande à ce qu'il y ait vraiment au sein de cette Assemblée une voix unique à l'Assemblée nationale des représentants de la Collectivité européenne d'Alsace, quelles que soient les ambitions personnelles, quels que soient nos bords politiques. Je pense qu'il faut dépasser ça et parler d'une seule voix. Et Lara est raison : on a certainement une chance historique aujourd'hui. Il y a une forme d'alignement de planètes. Et si on a perdu en 2013, c'est à cause de nos divergences que l'électorat a perçues. Et si nous, on commence déjà à venir avec nos

petites nuances, on va se dire, « les Alsaciens ne sont pas d'accord avec eux et passons à autre chose ».

Le fait que l'Alsace va retrouver ses contours, je suis absolument persuadé qu'on y arrivera, parce que ça va dans le sens de l'histoire. Ces grandes régions ne permettent pas de répondre aux attentes démocratiques. Il y a une gestion publique pertinente et performante aussi, et ça on en est tous d'accord. Et soyons attentifs au fait qu'il y aura une échéance en 2026 et que si cette promesse en Alsace ne sera peut pas tenue en 2026, d'autres réaliseront peut-être cette promesse qu'on n'aura pas permise pendant ce mandat. C'est un moment historique. L'Alsace retrouvera ses contours. Faisons-le maintenant dans l'union pour éviter que d'autres le fassent à notre place après 2026. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Éric. Michel LORENTZ.

M. LORENTZ – Monsieur le Président, chers collègues.

Discours de M. LORENTZ en alsacien :

Ich erlaub mich in unsere Sproch mini Stellung zum Vorschlawe vum Präsident ze deile
Leider d'Gsetzt vum franzesische Republik lajt uns e pààr Hinderniss u fem Waj : wàs ich
ejch uf elsässisch vezehl isch jetzt uf franzesch vedeilt.

Mini sproch isch ke Niederländisch, wie isch s letsch in e Vesàmlung vun de
StrosseKommission gehrt hàb, sundersch Nord - unter Alemannisch –
E sproch die zitter zwelf Johrhundert im Elsàass gnutzt wird, mit e pààr Änderung àwer
làng vorem Franzesch.

Es isch àwer nit mini Muttersproch weil ich uf franzesch ufgwàchse bin. Und ich hàb nochher
s'elsässisch selwer glehrt, so bitt i die àlle wie perfekt elsässisch rede mich ze excusiere
fier die gànze Fehler !

Des Sproch isch e Merkmàl vum Elsàss

S'isch nit s'einzigschte Merkmàl àwer einer vun de wischtigschte.

S Elsàss màcht d'Elsässer stolz, s Elsàss zieht Litt àn vum üsswärts, Sie bsischtliche s'Elsàss
oder welle do wohne, weil S Elsàss bsunder isch, s'isch nit iwlich, s'isch àndersch.

Des Unterschied kommt von unserer Geschichte, und es lejt ànn uns, des Unterschied
fortzefiehere oder àlles fàlle lohn.

Mer kinne widdersch zweisprochig bliewe, un ohne problem uf einer Sit iwer de Rhin un uf
d'ànder iwer d'Vogese mit unseri Nàchber rede

Oder mer kinne e frànzesische Endstation ware, wie numme red wie westlich iwer de Bari

Mer kinne widersch die Chance ànbiete, wie d'Mehrheit vun de Kinder uf de Welt kenne.
Und des Chance isch uf zwei oder sogar uf meh wie zwei Sproch ze wàchse. Oder mer
kinne mit der àrmer monolinguisme widdersch màche.

Dodevun, here n ehr zitter siewezisch Jahr, zitter às d'erschte lanceur d'alerte uns gezeigt
hàn dàss d'Education Nationale zum e bletter fransesische monolinguisme fiehrt un unseri
ditsch Sproch totàl venichte will

Awer hitt miehn mer richti ufwàche

Wenier als 1% vun de jungi Elsässer rede wie ihre Vorfàhre,

Dank de Druck vun unsere Collectivité européenne d'Alsace, ware endlich im September
vier immersivi Klàsse in vier kindergàrde ufmàche

Warum Immersiv? weil alli Sprochspezialischte un Wissensschäftler bewiese s: in de hittige gänz uf francesche Umwelt vun de Kinder : d'heim, àm tele, àm Radio, uf de Strosse, bim beck un iweràll, mer muss totàl üsgliche
Leider in de « Ed Nat Sproch » heisst 100% uf Elsässischen numme noch siewezisch prozent un driezisch prozent uf francesch. Merci Philippe Meyer das im Rekteur doche ebs gsät hesch un unser Wille noch 100% effetlich velängt hesch.

Mer sieht s s'isch e härter Kàmpf, un mer wisse schun às es nit lãnge ward
Vier ànderi Klãsse war au nit lãnge.
De problem isch risisch, mer find ke Lehrer meh wie uf elsässisch Schul hãlte welle, un mer wisse schun däss mer e unglauwische Krãft muss hãn fer geje s'monolinguisme kãmpfe kinne

Isch unmejlisch ?

Nei !

Anderi hãn s gschãfft: Im Luxeburi, isch de ditsch Dialekt durch s politische Wille widdersch gfiehart wore. In de Pays de Galles oder in Israël, sin verschwundene Sproche uf s Wiedergeburt - Bon s'isch au wor às in dene Länder s'Wort « Autonomie » nit ghãsst ward

-

Wenn mer e einfãcher frãnesischer departement bliewe, wie numme kompétent isch fer d Wãnd vun de collège ze bezãhle, un neues drãn die gross Region blicht, wie numme zustãndisch isch fer d'Fenschter vun de Lycée bezãhle, bringe mer s nit ànhe.
D'Wille vun e rischtische Sprochpolitik , bekomme mer numme durich e rischtische politischer Krãft.
Un s'Krãft defier bringe uns d'Elsässer durch d' Usfreuje wie mer infiehre... un nochher soll de Stãàt horische.

Ja fer s'üssfreuj, Ja fer e politischer Projekt ze schriwe noch drei Monet treffe mit de Elsässer

Merci fer s'zuhorische un fer die wie im nãchste noch Korsikà oder Bretagne fãhre, zegere nit un lueje zü wie s in d'assemblée territoriale de Corse un im Conseil Régional de Bretagne zugeht.
Dert rede se korsisch un bretonisch un àlle Debatte ware sofort iwersetzt.
Dess ich àwer au e guedi Idee herr Präsident !

Traduction du Discours de M. LORENTZ en français :

Permettez-moi de m'exprimer dans notre langue pour réagir à la proposition du Président. La loi de la République française y mettant encore certains obstacles, ce que je vais dire vous est actuellement distribué en langue française.

Ma langue n'est pas du néerlandais, comme j'ai pu l'entendre la dernière fois en commission route, mais du bas alémanique du nord et était utilisé en Alsace bien avant le français et depuis plus de 12 siècles, avec certes quelques évolutions. Ce n'est pas ma langue maternelle puisque j'ai été élevé en français. J'ai appris volontairement l'alsacien à l'adolescence et je prie les locuteurs plus expérimentés de m'excuser pour toutes les fautes que je vais commettre.

Cette langue est une des caractéristiques de l'Alsace. Ce n'est pas la seule, mais c'est une caractéristique essentielle. L'Alsace rend fier ses habitants, l'Alsace attire des personnes de l'extérieur qui s'y installent où la visitent parce que l'Alsace est spéciale, elle n'est pas commune, elle est autre. Cette différence est le fruit de notre histoire et il nous appartient de perpétuer cette différence ou de se laisser aller à laisser cette altérité s'effacer.

Nous pouvons ainsi continuer à être bilingue et à pouvoir communiquer naturellement tant avec l'autre côté du Rhin qu'avec l'autre côté des Vosges. Ou nous pouvons devenir un Finistère français qui ne maîtrise que la langue qui se parle de l'autre côté de la montagne.

Nous pouvons continuer à offrir cette chance que connaissent la majorité des enfants dans le monde : grandir avec deux ou plusieurs langues qui vont former leur cerveau dans leur plus jeune âge pour leur permettre d'être multilingue et d'appréhender encore mieux le monde en devenant adulte. Ou nous pouvons nous renfermer sur le monolinguisme.

Ce choix, vous en entendez parler depuis 70 ans, depuis que les premiers lanceurs d'alerte ont démontré que les choix de l'éducation nationale conduisaient à un sinistre monolinguisme français et à un anéantissement de notre langue germanique. Mais aujourd'hui il s'agit de réagir promptement. Moins de 1% des jeunes alsaciens parlent la langue de leur aïeux ou la langue des générations qui depuis 1200 ans se sont succédés sur cette terre d'Alsace, car d'où qu'ils venaient, en s'installant en Alsace, cette langue, notre langue, ils la pratiquèrent en moins de 4 générations.

Grâce à la pression de notre Collectivité Européenne d'Alsace, 4 classes immersives vont enfin ouvrir dans des écoles primaires d'Alsace à la rentrée prochaine. Pourquoi immersive ? Parce que tous les linguistes l'affirment : dans un environnement entièrement francophone (à la maison, dans les médias, sur la voie publique, etc.), il faut décompenser par une immersion totale pendant les quelques 850 heures de classe annuelles (à mettre en rapport avec les plus de 5 500 heures de veille des enfants dans l'année). Malheureusement, 100% en alsacien se traduit en « langage éducation nationale » par 70% en alsacien avec 30% en français. Merci Philippe Meyer d'avoir au moins revendiqué notre volonté du 100% immersif devant le recteur.

On le voit bien : c'est un dur combat et nous savons d'ores et déjà que ça ne suffira pas. 4 autres classes ne suffiront pas non plus. Face à l'énormité du problème, à l'insuffisance du nombre de professeurs, il faudra une énergie incroyable pour commencer à ralentir le rouleau compresseur du monolinguisme.

Est-ce impossible ? Non ! D'autres y sont arrivés : au Luxembourg où un dialecte germanique a perduré par la volonté politique, au Pays de Galles ou en Israël où une langue presque disparue connaît une renaissance... Bon, il est vrai ces territoires ne haïssent pas le mot autonomie...

En restant un département français d'un côté, juste compétent pour payer les murs des collèges et une région immense de l'autre côté, juste compétente pour payer les chaises des lycées, on n'y arrivera pas. Cette volonté d'une véritable politique linguistique, c'est avec une vraie force politique qu'on l'aura. Cette force c'est aux Alsaciens de nous la donner au travers de la consultation que nous lançons et c'est à l'état d'y répondre favorablement.

Et rêvons un peu, peut-être que cette consultation donnera aussi à l'état l'envie d'améliorer ses performances éducatives. Tous ceux qui comme moi sont Maires depuis plusieurs années ont malheureusement constaté l'aggravation de l'ambiance de travail dans nos écoles et la baisse du niveau. Oui, l'état, à travers l'ARS, ne finance pas les plusieurs centaines de places en établissements spécialisés qu'il faudrait en Alsace pour les enfants atteints de troubles psychologiques. Oui, les exigences et le niveau ont décréu car sur le terrain nous avons laissé faire l'éducation nationale sans réagir.

Alors pour l'éducation comme pour toutes les autres compétences, oui nous pouvons faire des propositions et rappeler à l'état ses obligations. C'est comme ça que nous répondrons aux exigences des Alsaciens.

Oui à la consultation et oui à l'écriture d'un projet politique pour l'Alsace et les Alsaciens !

Je vous remercie de m'avoir écouté et pour ceux qui partiraient en vacances prochainement en Bretagne ou en Corse, n'hésitez pas à faire un tour au conseil régional de Bretagne ou à l'assemblée territoriale de Corse. Là-bas, ils parlent leur langue, le breton ou le corse, et tous les débats sont traduits instantanément ! Voilà encore une belle idée, M. le Président !

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Françoise BEY, en visio, souhaitait prendre la parole.

Mme BEY – C'est pour une explication sur notre opposition, à Serge et à moi, sur le sujet de cette résolution. Il est vrai qu'on n'est pas pour cette résolution. Ce n'est pas parce que nous sommes contre l'Alsace ni la démocratie participative, bien entendu, et Serge en a parlé tout à l'heure. Il s'agit de l'actualité, et là je rejoins quand même mes collègues du groupe d'opposition. Aujourd'hui, la démocratie va mal, elle va mal partout. C'est aussi parce qu'il y a eu des décisions qui ont été prises, quels que soient les gouvernements d'ailleurs, je mettrais un petit peu tout le monde dans un grand paquet, des décisions qui ont été prises sans penser réellement au bien-être de nos concitoyens.

Ce que j'aimerais, c'est que la Collectivité européenne d'Alsace aujourd'hui, qui a fait une fusion de des deux départements, puisse achever cette fusion avant de penser à devenir une Région. Je ne minimise pas du tout les problèmes de la Région Grand Est et on sait que la création de cette Région Grand Est a été difficile. Je ne suis pas pour le contour actuel de cette grande Région, puisqu'on a tout le côté Champagne-Ardenne qui est un petit peu hors du sujet de l'Est. Mais comme le disait tout à l'heure Serge, le transfrontalier rhénan, c'est aussi la Moselle, c'est aussi une partie de la Lorraine. Donc pour moi, revenir à des contours qu'alsaciens n'est pas forcément la meilleure solution.

Je souhaite une décentralisation qui soit réussie. La dernière qui s'est passée n'est pas complètement achevée, n'est pas complètement réussie. Dans mon for intérieur, je pense qu'il faut d'abord conduire la Collectivité européenne d'Alsace vers ce qu'elle est, une Collectivité des solidarités, même si elle a besoin d'avoir une attractivité énorme sur la France.

Je regrette un petit peu l'intervention d'avant, tout en alsacien. Il faut aussi penser aux Alsaciens qui ne parlent pas l'alsacien comme moi et qu'ils ne le comprennent qu'à moitié.

M. LORENTZ – Laurence, il fallait venir en salle de réunion pour une traduction en français.

Mme BEY – C'est un petit peu dommage. Il aurait fallu parler français et alsacien en même temps, ou qu'il y ait des sous-titres.

M. LORENTZ – Tu l'aurais eue, la traduction, si tu étais venue à Colmar.

Mme BEY – Je ne l'ai pas vu passer.

M. LE PRÉSIDENT – C'est distribué ici. Mais comme tu es en distanciel, tu n'as pas pu l'avoir.

Mme BEY – Oui, je suis en visio, je ne l'ai pas vu. C'est un petit peu dommage.

M. LORENTZ – Faisons comme en Bretagne, traduisons en simultané.

M. LE PRÉSIDENT – Nous allons te l'envoyer.

Mme BEY – Il y a une intégration quand même de l'Alsace dans son territoire qui est la France, qui est l'Europe. Donc Serge et moi ne sommes pas favorables aujourd'hui à cette

résolution, parce que pour nous elle arrive un peu tôt dans ce qu'est la Collectivité aujourd'hui, qui est encore jeune, qui aujourd'hui doit encore confirmer sa fusion et que sa fusion soit effective, surtout par rapport au personnel et aux solidarités. Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Nous respectons bien évidemment ton expression, chère Françoise. J'ai encore un certain nombre de demandes. Maxime BETZUNG.

M. BELTZUNG – Monsieur le Président, mes chers collègues. La résolution que nous allons voter ce matin est un signal fort pour notre démocratie. En tant que jeune élu siégeant au sein de cette Assemblée, je ne peux que me réjouir de cette initiative qui offre à nos concitoyens, et notamment aux plus jeunes d'entre eux, une magnifique opportunité de s'exprimer et de dresser les contours de l'Alsace de demain. À une époque où le lien entre les jeunes, les institutions et les représentants élus s'est profondément distendu, comme en témoignent les taux d'abstention record chez les 18-24 ans aux élections régionales et départementales, il nous faut, c'est de notre responsabilité, les intégrer en amont dans la construction des politiques publiques qui les concernent directement ou indirectement. Une des principales causes de l'écart se creusant entre le monde politique traditionnel et les jeunes est le sentiment de ne pas être entendu ni pris en compte. Je suis personnellement convaincu que si la chose publique s'intéresse aux jeunes, alors les jeunes s'intéresseront à la chose publique. Cette relation a assurément un impact sur la confiance, l'envie et la possibilité de participer à la vie démocratique. Voilà pourquoi cette grande contribution citoyenne tombe à point nommé et j'appelle solennellement notre jeunesse à y participer massivement.

La Collectivité européenne d'Alsace expérimente déjà dans cinq collèges une action éducative inédite dénommée « pratique démocratique », l'idée étant de faire mieux comprendre aux collégiens le fonctionnement de nos institutions et le rôle des élus par des mises en situation. Il me paraît important que l'ensemble des collèges alsaciens participent à ces actions et donnent la possibilité aux collégiens de s'exprimer de manière concrète à travers cette contribution.

Je salue par la même occasion la Fédération des maisons des jeunes et de la culture, qui a déjà exprimé son accord pour engager des actions de recueil de propositions auprès des jeunes de ces réseaux à l'échelle de l'Alsace. Plus largement, nous devons mettre en place des outils pour que tous les jeunes Alsaciens puissent donner leur avis et s'inscrire dans un projet de société dont ils seront les acteurs, pas dans un futur lointain, inaccessible, mais bien demain, quand la Région Alsace sera leur quotidien. Cette contribution permettra assurément de renouer le lien démocratique avec les jeunes.

Mes chers collègues, nous sommes à l'aube de grands bouleversements. Les jeunes le savent, le sentent. À nous de leur montrer que nous sommes à leur écoute et en capacité de prendre en compte leurs remarques pour qu'ensemble nous continuions à construire cette Alsace juste, respectueuse de l'environnement, prospère et profondément européenne que nous appelons tous de nos vœux. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Vincent DEBES.

M. DEBES – Merci Monsieur le Président. Je vais prendre ma casquette de conseiller d'Alsace, mais aussi un peu comme Président de l'Association des maires du Bas-Rhin. L'Alsace est une terre humaniste et on le voit au quotidien, quand on parle humain. Les élus que nous sommes, nous sommes nombreux à avoir d'autres mandats, que ce soit maires, adjoints ou conseillers municipaux. Le premier poste d'élu que les Alsaciens et Alsaciennes connaissent, c'est celui d'élu de proximité. Après, de toute façon, ils vont toujours au plus proche. Quand on doit régler leurs problèmes, ils vont au plus proche, dans les mairies. Quand ils ont des problèmes structurels, on a parlé de collèges, d'action

sociale, etc., ils pensent de toute façon à la CeA, la Collectivité européenne d'Alsace. C'est ce qui est important de nos jours pour donner une lisibilité d'action politique. C'est d'être au plus proche des territoires et de pouvoir servir les territoires. C'est ce que nous faisons au quotidien. D'ailleurs le Premier ministre Jean CASTEX, avec sa Ministre alsacienne Brigitte KLINKERT, avait approuvé et soutenu cette démarche ici, en ces lieux, à ta place, Frédéric. Il l'avait dit à ce moment-là. Je vais parler aussi de quelqu'un qui n'est plus ici dans notre Assemblée : Marcel BAUER avait parlé gentiment et poliment de cette belle province d'Alsace. Je reprends un peu ses termes et je ne l'oublierai jamais.

Quand on voit le problème de proximité, vous connaissez ma passion pour le sport, et ça a été abordé d'ailleurs par Brigitte, c'est le fait que nos structures, nos fédérations, nos associations départementales ont des problèmes à se retrouver dans cette grande Région, que ce soit du point de vue sportif, que ce soit du point de vue financier, de déplacement, c'est une aberration de pouvoir structurer le sport dans cette grande Région. Même en Allemagne, ils commencent à parler au niveau des lands que c'est trop grand, que c'est trop difficile à gérer. Donc, quand j'entends certaines oppositions, ne suivons pas cette trace.

Un grand merci à tous ceux, et j'en vois un certain nombre ici présents dans cette enceinte, qui nous appuient pour qu'on puisse parler vraiment de cette Alsace. Et simplement, bien sûr, je fais partie de ces nombreux Alsaciens qui ont envie de cette proximité, qui ont envie que cette Région Alsace, cette province d'Alsace, puisse exister. En tout cas merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Vincent. Karine PAGLIARULO.

Mme PAGLIARULO – Bonjour chers collègues et cher Président. J'aurai un témoignage peut-être un peu plus concret, pragmatique, comme à mon habitude, puisque l'engagement de la Collectivité européenne d'Alsace est fort, dans ses compétences et dans ses applications concrètes. Pour preuve, la santé publique durant la crise sanitaire, on l'a oubliée. Je regrette qu'ils ne soient plus là pour l'entendre. J'ai l'impression qu'ils l'ont oubliée. Des milliers de masques ont été délivrés dans les EHPAD par nos agents, le centre de vaccination hors norme a été piloté à Strasbourg et 14 000 vaccinations ont eu lieu, un standard téléphonique géré par des étudiants déployés à Strasbourg et à Colmar a pris en charge 300 000 appels. C'est du concret pour nos concitoyens. Il s'agissait aussi du bus aller vers (démarche CeA-ARS) et aussi, grâce à notre Ministre mais à l'époque Présidente du Conseil départemental, du transfert des malades vers les territoires voisins, qui sont toujours en solidarité. Il ne faut pas l'oublier, c'est ça qui construit l'Europe d'aujourd'hui et celle de demain.

Cette Collectivité, c'est aussi évidemment tous les soutiens que l'on a et les travaux que l'on mène en territoire jusqu'au dernier kilomètre, c'est l'élaboration du volet de santé du schéma alsacien de coopération transfrontalière, ce n'est pas un vain mot, ce sont des travaux que nous menons ensemble. Il s'agit du soutien que l'on continue aux associations, ne l'oublions pas, les associations de l'accès aux soins, vers les populations vulnérables (Médecins du monde, etc.). Il s'agit de notre représentation dans les instances de gouvernance de la démocratie sanitaire. Vous me direz, ce sont encore des réunions, mais ce sont des réunions où on va et on fait ensemble. Ensuite, on a aussi des actions de promotion dans les territoires à forte désertification médicale, ce qui est le cas sur une grande partie de l'Alsace, ne l'oublions pas, et on est acteur. Nous avons aussi pris nos engagements avec 1 million de budget en investissement pour soutenir nos territoires et nos volontés pour la santé en Alsace.

Madame BEY disait que la fusion n'est pas achevée. Les convergences nous obligent, dans les cinq ans, à réaliser cela, et on est dans ce cheminement-là. On va aussi parler de la MDPH Alsace. La réduction des délais d'instruction à 3,2 mois, c'est du travail concret et

je salue les agents qui le portent. Le lancement du télé-service à la MDPH, le lancement de la simplification des courriers, ce sont aussi des travaux. Il s'agit aussi du développement et du renforcement des services de proximité, et puis de cette volonté de signer la charte Romain JACOB, que beaucoup d'entre vous connaissent, qui comporte douze recommandations pour le meilleur accès aux soins des personnes vivant dans le handicap.

Enfin, concernant les personnes âgées, et je crois que c'est un des chevaux de bataille de notre Président, avec sa casquette de l'ADF évidemment, il s'agit de la création d'une feuille de route EHPAD, que nous avons menée et que l'on continue de mener avec mes collègues. Mais c'est surtout la simplification des courriers adressés aux bénéficiaires de l'APA. Et dans le cadre de la proposition de loi du bien vieillir suite au Covid, dont vous entendez parler cette semaine, nous proposons de prendre en charge la compétence complète des établissements pour personnes âgées pour bénéficier du transfert de l'enveloppe soins, actuellement gérée par l'Agence régionale de santé, pour être plus opérationnel, plus lisible, pour que la direction et le personnel de ces établissements aient plus de responsabilités, plus la possibilité d'agir et d'innover au plus proche de nos concitoyens que sont les personnes âgées dans ces établissements. Nous n'avons pas laissé tomber non plus les personnes âgées à domicile, parce que là aussi l'engagement de la Collectivité est fort. Vous le savez, nous avons engagé 9 millions d'euros en plus que tout ce qui était prévu ailleurs. Je rappelle que nous sommes un des départements qui l'ont fait le plus fortement. Là aussi, c'est de l'engagement.

Et puis nous venons de valider la dotation qualité pour les services d'aide à domicile, ceux qui font l'effort d'aller dans le dernier kilomètre pour permettre d'améliorer la qualité de vie au travail de leurs salariés, mais aussi de couvrir des zones géographiques mal desservies, de lutter contre l'isolement de ces personnes et de prendre en charge les profils complexes, dont vous savez qu'ils sont nombreux encore à domicile. Il s'agit des 3 euros par jour que l'on alloue en plus.

Je terminerai ainsi, pardon, mais je crois qu'il faut dire aussi le concret. On n'oublie pas aussi le développement des actions de la conférence des financeurs, l'aide à la vie partagée, l'habitat inclusif. Ce sont des termes techniques, mais c'est ça aussi l'accompagnement au quotidien dans nos territoires. Hier, on était à la brigade verte. Je ne peux pas m'empêcher de penser à ces moustiques tigres et aux plantes invasives. Ça nous fait sourire, mais c'est aussi de la santé publique.

Comme mon collègue Victor VOGT parlait tout à l'heure d'Albert SCHWEITZER, qui résonne toujours en nous, je voudrais quand même terminer par nos forces aussi, parce qu'on en a. Le but de la vie humaine est de servir, servir le monde en fonction de nos talents et de nos forces. Je crois que nous le faisons et continuons à le faire ensemble pour cette Alsace de demain.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Merci Karine. Et merci de rappeler cela. La petite musique selon laquelle nous ne serions pas au rendez-vous de nos compétences, je sais bien que certains essaient de la distiller. Mais dans les faits, les exemples que tu cites, et dans toutes les thématiques dont nous avons la responsabilité, nous pouvons mettre en avant toutes les avancées sur lesquelles nous travaillons, tous ensemble. Et je suis heureux que tu aies pu les décliner, au regard de ton engagement très fort sur ces sujets. Je pense que c'était important.

J'ai noté Nathalie MARAJO, Jean-Philippe MAURER, Catherine GRAEF-ECKERT, Yves SUBLON et Isabelle DOLLINGER. Je n'ai pas vu Nicolas et Philippe MEYER, pardon. Je note. Nathalie MARAJO.

Mme MARAJO-GUTHMULLER – Président, chers collègues. Pour illustrer concrètement les avantages que générerait le retour à l'échelle alsacienne de nombreux organismes et structures, je prendrai, en tant que déléguée aux sports de la Collectivité européenne d'Alsace, l'exemple de la pratique sportive, qui a déjà quelque peu été évoquée. Alors que les associations, les comités, les clubs sportifs alsaciens ont à présent l'expérience de plusieurs années de fonctionnement, sous la houlette d'une ligue grand-estienne, ils ne s'en accommodent toujours pas, les désagréments pesant bien plus dans la balance que les avantages. Perte d'efficacité, perte de temps et d'énergie, déplacements démesurés et énergivores, empreinte carbone croissante, surcoûts considérables, démotivation de bénévoles devant répondre à des exigences outrées, pouvoir de décision en berne.

Après le tennis, qui n'a pu pour l'instant transformer l'essai d'une volonté démocratiquement exprimée de près de 95 % de ses licenciés pour un retour à une ligue d'Alsace, en raison de freins politiques au niveau de la fédération et de la ligue, le football peut se réjouir aujourd'hui de belles avancées après un vote massif en novembre 2021 de 93 % des clubs de football alsaciens pour la recréation d'une ligue alsacienne. Je salue l'opiniâtreté de Stéphane THOMANN hier pour le tennis, et je sais qu'elle n'a pas affaibli. Je salue l'opiniâtreté inlassable de Michel AUCOURT, Président du district d'Alsace de football aujourd'hui, de Christophe CARBIENER, son Directeur, et de leur comité, qui voient leur combat pour l'intérêt suprême du pratiquant et des bénévoles progressivement porter du fruit. En effet, et nous nous en réjouissons collectivement, le 16 mars dernier, après un vote qui fera date, le comité directeur de la ligue du Grand-Est a voté une motion stipulant qu'elle ne s'opposait pas à la création d'une ligue d'Alsace de football, ouvrant ainsi officiellement, et enfin dirais-je, la porte à un retour à une ligue d'Alsace indépendante, comme le permet l'article 5 de la loi Alsace. On parle de démocratie à tout bout de champ, mais le mot n'est que galvaudage et poudre aux yeux lorsqu'on reste sourd à la volonté de 93 % de l'expression massive des licenciés et encadrants du sport le plus populaire qui soit, sans parler de résultats similaires dans les disciplines ayant procédé à une telle consultation de leurs membres – tennis, basket, handball, aikido, rugby, box, athlétisme. Je remercie les présidents des comités départementaux de football du Grand Est d'avoir compris le sens de la démarche de l'Alsace et d'avoir, par l'expression forte de leur vote, opté pour l'intérêt des pratiquants, des bénévoles, des familles et des encadrants. À présent, c'est au tour de la fédération française de football de soutenir cette démarche qui recueille démocratiquement l'adhésion des acteurs locaux. C'est dans l'intérêt de tous, jusqu'au plus haut sommet de l'État, à l'heure où le bénévolat peine à se renouveler, où la pratique sportive des jeunes est un enjeu de santé publique majeur, d'œuvrer dans le sens de périmètres structurels à taille humaine.

Au quotidien avec le service sports de la CeA, nous travaillons, menons des projets sociétaux, humains, enthousiasmants avec les comités départementaux, dont l'échelle est idéale pour englober un bel ensemble d'associations ayant une force de frappe conséquente, tout en apportant une réponse opérationnelle de proximité. Pourquoi ne pas s'appuyer sur ce qui fonctionne, sur ce qui tourne ? Le comité organisateur des Jeux olympiques et paralympiques l'a parfaitement compris en choisissant les départements comme interlocuteurs privilégiés pour l'organisation des Jeux de 2024, notamment le relais de la flamme, et nous travaillons très efficacement ensemble.

Le sport est la première étape qui doit inspirer tous les organismes, tous les acteurs locaux, comme les missions locales par exemple, qui ne s'y retrouvent pas dans le gigantisme, alors que les réponses les plus efficaces, les plus en adéquation avec les besoins des habitants ne peuvent se faire que dans la proximité, en connaissance fine des territoires et de leurs spécificités, s'appuyant sur des liens solides entre les acteurs. L'exemple du sport est pragmatique, positif et ne peut qu'inspirer.

Fusionner le Bas-Rhin et le Haut-Rhin était impossible et nous l'avons fait. Créer une ligue d'Alsace de football était impossible et le district est en passe d'y parvenir. Pour que l'Alsace de demain ressemble à ses habitants, réponde à leurs besoins, il est essentiel de les

connaître, de les entendre et de prendre en compte leur expression. Cette contribution citoyenne a pour objectif de faire tous ensemble l'Alsace de demain et je m'en réjouis. Là où il y a une volonté, il y a un chemin. Et si le chemin est escarpé et plein de pierres, comme cela est le cas dans le domaine du sport, je préfère en faire des ponts entre les hommes que des murs qui divisent. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Nathalie. Jean-Philippe MAURER et après Catherine GRAEF-ECKERT.

M. MAURER – Monsieur le Président, mes chers collègues. J'ai fait un rêve, celui d'une Alsace des mobilités. Nous avons certes à la CeA la responsabilité des 6 400 km de routes et d'autoroutes, des 1 000 km de pistes cyclables. Pourtant, au niveau institutionnel, nous ne sommes même pas reconnus comme autorité organisatrice des mobilités. Pourtant, les flux sont permanents sur notre réseau routier, avec une capacité de desservir et d'irriguer au plus proche des habitants et du territoire. On nous a pris le transport scolaire pour le transférer à la Région Grand Est alors qu'il fonctionnait bien et pouvait s'appuyer sur nos services, rodés à ce travail, et sur nos élus de territoire, à l'expertise d'usage avéré. Cette capacité de bien s'organiser en proximité manque de plus en plus, alors que les collégiens et les collèges sont pour nous une préoccupation constante et leur acheminement est une mission essentielle. Le transport ferroviaire manque aussi à notre Alsace des mobilités, tant la synergie est essentielle entre les passagers du rail et les usagers de la route. C'est un sujet essentiel d'aménagement du territoire et donc d'amélioration du territoire.

Quand nous sommes invités à des réunions, c'est essentiellement pour nous demander des financements. Pourtant, nous avons tant à proposer et apporter à la mobilité en Alsace. Pourquoi avoir divisé ce qui doit être unifié, au nom de la cohérence, de l'efficacité du service à rendre aux Alsaciens, pour cette Alsace des mobilités, où il est plus simple, plus efficace de nous poser des questions à nous-mêmes qu'à des tiers ? La plus grande intégration des mobilités, de nos mobilités, sur notre territoire est essentielle pour une plus grande efficacité de notre action publique. Nous pouvons être le porteur d'un projet d'ensemble pour l'Alsace, avec une offre coordonnée des mobilités qui allie la route, le ferroviaire, les bus, les parkings relais, les parkings de covoiturage, les mobilités douces, le portuaire et l'aérien. Nous pouvons être le porteur d'un projet pour éviter les effets de seuil entre les zones à faible émission et les territoires, qui certes ne sont pas concernés directement, mais qui sont néanmoins touchés.

Faut-il se résoudre à ce que l'Observatoire régional des transports et de la logistique du Grand Est se réunisse à Châlons-en-Champagne pour inclure l'Alsace dans ses réflexions ? Vous voyez bien que la déterritorialisation est à l'œuvre, alors que notre projet politique et public, c'est la reterritorialisation. Et pour cela, il faut rapprocher les centres de décision de notre territoire alsacien, dont nous voulons qu'ils soient intégrés et non morcelés façon puzzle. Que ce rêve d'une Alsace des mobilités devienne une réalité avec cette Alsace en pleine possession de ses moyens d'agir : c'est cette force d'action alsacienne que nous portons dans notre projet au service des Alsaciens, de ceux qui y travaillent et de ceux qui y investissent.

Enfin, à l'adresse de nos collègues de l'opposition qui ne sont plus là, mais je suis persuadé qu'ils continuent de nous écouter et j'espère même nous entendre, je voudrais quand même leur dire que notre Collectivité n'est pas un corps inerte mais vivant, qui se donne la capacité d'évoluer. Nous savons d'où nous venons, nous savons où nous voulons aller, vers une Région Alsace à part entière. Pour cela, il faut mener un combat et ce combat est incarné par le Président de notre Collectivité européenne d'Alsace, Frédéric BIERRY. C'est ce combat de conviction, d'explication, de persuasion qui nous a permis d'être là où nous sommes, aujourd'hui. Qui peut croire que la CeA se serait faite telle quelle, sans que personne ne s'en occupe et ne s'en préoccupe ? Il a fallu faire bouger les lignes, enfoncer

des portes fermées, faire le siège de quelques ministères. La réforme territoriale qui pointe à l'horizon est encore en gestation et c'est à nous d'éclairer ceux, au niveau national, qui tiennent la plume sur ce qu'il faut faire pour l'Alsace. S'abstenir d'agir et de proposer serait une faute grave, car quand un projet de loi est déposé, quelles que soient les compétences éminentes de nos parlementaires, le pouvoir d'amendement reste néanmoins difficile à faire aboutir. Et c'est dès maintenant qu'il faut s'y employer, se mobiliser. Sinon, il y aura des retards qui ne se rattrapent pas. Et il faudrait que notre Collectivité s'en désintéresse et laisse ce sujet essentiel glisser au fil de l'eau. Il faut bien que quelqu'un porte l'étendard, et pour nous c'est Frédéric BIERRY. Cher Président, vous avez fait vos preuves et nous vous faisons confiance. Chaque structure, chaque organisation a son représentant, et quand vous êtes accusé d'instrumentaliser les moyens de la Collectivité, je crois savoir que Monsieur KOBRYN est bien le Président de son groupe et s'exprime en tant que tel. Je crois savoir également qu'au niveau national Madame Marine TONDELIER s'exprime au nom des Verts, Fabien ROUSSEL s'exprime au nom des communistes et Jean-Luc MÉLENCHON s'exprime au nom de la France insoumise. Je n'entends personne dire qu'il s'agit d'instrumentaliser la représentation institutionnelle à des fins personnelles. Cette critique a davantage pour finalité de nous entraver que de nous permettre d'avancer.

Pendant ce temps, ici, le travail continue, avec opiniâtreté, au service des Alsaciens. L'opiniâtreté, c'est d'ailleurs ce qui nous caractérise, même si cela déplaît à notre opposition. Pendant qu'ils freinent, nous avançons. Et je conclurai, Monsieur le Président, mes chers collègues, en disant qu'il est temps de rallumer la forge de la Collectivité européenne d'Alsace pour façonner l'Alsace de demain.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Merci beaucoup. Merci pour ton témoignage. Catherine.

Mme GRAEF-ECKERT – Monsieur le Président, chers collègues. Nous sommes ici ce matin pour acter une démarche, pour confirmer que la direction que nous avons choisie collectivement est la bonne et que nous devons maintenant franchir une nouvelle étape pour aboutir à une nouvelle Collectivité, une Collectivité originale, une Collectivité de projets et d'initiatives, dans un territoire historiquement, économiquement, socialement et environnementalement défini : l'Alsace.

Hier matin encore, je visitais une entreprise. Hier après-midi, j'ai participé à l'Assemblée générale de l'association de promotion des marques alimentaires alsaciennes. À chaque fois, nous avons parlé attractivité, projets de développement, emploi. L'économie de proximité est au cœur de mon travail de Vice-présidente. Il me permet d'être aux côtés des entreprises, de mieux appréhender leurs besoins, et comme chaque élu, j'ai à cœur d'œuvrer au développement de ma Région, de son attractivité.

D'ailleurs, je salue pour leur travail les Meusiens, les Marnais, les Hauts-Marnais, les Ardennais, les Vosgiens, les Meurthe-et-Mosellans et les Mosellans. Chacun, avec la réalité de son territoire, travaille à le développer.

Je tiens aussi à souligner la politique de la Région Grand Est, qui a aidé à créer des agences de développement économique pour les territoires qui n'en avaient pas. Mais je rappelle que, pour mémoire, l'ADIRA est la première agence économique de France créée en 1950.

Je ne suis ni Lorraine, ni Champenoise, ni Ardennaise. Je ne connais que peu leur territoire. Et loin de moi la prétention de leur expliquer ce que les habitants ou les élus de leur territoire doivent faire. En revanche, je suis Alsacienne et je connais ma Région, les attentes de ses habitants, des associations et des entreprises qui vivent et travaillent en Alsace. Et je suis convaincue que par cette connaissance, cette proximité, c'est le gage d'une politique plus efficiente, plus proactive. Travailler à l'échelle de l'Alsace est un gage de meilleure efficacité.

Et quand j'entends ce matin Damien FREMONT nous dire que le sujet serait selon lui de lorgner les compétences du Grand Est, ils sont hors-sujet. La question n'est pas du tout celle-là. La question est d'affirmer et de trouver le chemin qui est celui de la volonté de mener la politique la plus efficace au service des Alsaciens.

Permettez-moi d'illustrer mes propos avec quelques exemples. Un exemple que vous connaissez bien, celui de la marque Alsace et ses nombreuses déclinaisons, qui met en musique des qualités alsaciennes, notre héritage culinaire, agricole, artisanal, industriel, le sérieux de nos entreprises, sans oublier la ténacité de ces chefs d'entreprise et de nos habitants. Toutes ces qualités alsaciennes, qui sont la base de notre politique d'attractivité, s'expriment à partir d'un territoire, l'Alsace. Aujourd'hui, cette marque Alsace est propriété de la Région Grand Est, est localisée pour le compte de la Région à l'Agence régionale du tourisme du Grand Est. Pourtant, nous finançons la marque à hauteur de plus de 90 %. Où est la logique ? C'est un exemple. Je pourrais parler également du site Visit Alsace, qui est aussi propriété de la Région, alors que la loi donne à l'ADT et à la CeA le chef de filat de l'attractivité touristique. Ces propriétés ne devraient-elles pas être transférées à la CeA pour plus de clarté et de simplicité ?

La CeA est aujourd'hui un acteur économique important en Alsace. Je pourrais rappeler aussi la signature des conventions avec les trois chambres consulaires ou encore le fait que de nombreuses intercommunalités alsaciennes nous font confiance en nous déléguant l'immobilier d'entreprise. Nous continuons à œuvrer pour nos entreprises, nos emplois. Nous avons besoin de nous concentrer sur l'essentiel, de ne pas perdre de temps à escalader des murs inutiles, à attendre des décisions extérieures. Notre objectif est d'offrir les meilleures conditions à l'Alsace pour être une terre d'innovation, de projets pertinents, d'initiatives ancrées dans le territoire. Je rejoins ici pleinement la nécessité d'une transition nécessaire et apaisée de compétences régionales vers la CeA et ses outils d'action. Le bon sens me fait croire que l'avenir des Alsaciens est d'abord leur affaire. Ils connaissent leurs besoins mieux que personne.

J'aimerais conclure par des titres de chapitres d'un livre intitulé *L'Alsace : destin et volonté*, de Pierre PFLIMLIN et René UHRICH : la terre et les hommes, l'or du Rhin, les fruits de la volonté, entre le passé et l'avenir, conditions d'un nouvel essor, vision et volonté. Ces titres restent un chemin à suivre pour créer ensemble la Collectivité la plus efficiente pour réussir l'Alsace du 21^e siècle. Je vous remercie.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Merci Catherine, mais pour la petite histoire, j'ai rencontré il y a quelques semaines une partie des présidents de corporation de la Chambre des métiers, et ils me disaient « L'Alsace nous manque, aux corporations », et tout ce qu'elle pouvait apporter et qu'ils ont perdu depuis la création du périmètre Grand-estien. Et plus récemment encore, au moment de la remise de bretzels, certains d'entre vous étaient présents, le Président de la Chambre des métiers d'Alsace a pris clairement la parole, et comme les ligues sportives, que vous avez été nombreux à évoquer ce matin, il disait qu'il appelait de ses vœux au retour d'une Région Alsace à part entière. Il l'a dit très clairement et très fortement publiquement à cette occasion. Je pense que c'est important de l'entendre quand c'est le monde économique aussi qui l'exprime et quand on sait la place des artisans dans notre territoire.

Il y a encore Yves, Isabelle et Philippe pour terminer. Nicolas aussi, pardon.

M. SUBLON – Merci, je serai assez rapide comme d'habitude. Nous avons entendu, avant qu'elle ne s'enfuit, les voix de l'opposition, vous l'avez deviné, qui s'élève face à la volonté qui est la nôtre aujourd'hui de donner la parole et la plume aux Alsaciens, afin qu'ils nous disent de quelle Alsace ils veulent, et surtout qu'ils écrivent les pages qui s'inséreront dans

le livre d'histoire de notre Région.

L'actualité sociale nous montrerait, comme le disait Monsieur KOBRYN, que nos concitoyens ont mieux à faire. La longue liste égrainée par Monsieur FREMONT nous montrerait que nos concitoyens ont d'autres chats à fouetter par les temps qui courent. Alors évidemment, nulle volonté de ma part de minimiser les difficultés auxquelles sont confrontés les Alsaciens en particulier, et d'ailleurs les Français en général. En tant qu'élu local, il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas se rendre compte que les coups de boutoir des crises successives affaiblissent de plus en plus et précarisent.

Pourtant, je me refuse de partager cette piètre et désolante caricature dont ils font usage afin de dépeindre les Alsaciens, incapables de mener deux fronts, leur vie quotidienne aussi difficile soit elle, et l'expression d'une volonté que nous savons pourtant être sur le bout de toutes les lèvres et pas seulement sur celles qui ont dit oui à 92,4 % il y a un an. Pour ma part, je dis non à cette vision d'une citoyenneté à deux vitesses. Celles et ceux qui sont peu impactés par les difficultés, avec qui on peut parler de sujets sociétaux et construire ensemble l'avenir de nos enfants, et d'autres qui sont empêtrés dans les difficultés des fins de mois, hélas de plus en plus tôt, et qui de ce fait ne pourraient pas donner leur avis sur un projet qui n'a évidemment rien de hors-sol, bien au contraire, puisqu'il a vocation à rendre l'action publique plus simple, plus proche, plus claire et surtout plus efficace. Le débat public, la démocratie consultative devraient-ils être suspendus selon le taux d'inflation ou un quelconque indicateur économique ? Et à partir de quand pourrions-nous à nouveau voir en nos concitoyens des femmes et des hommes engagés et dignes d'être consultés ? Question stupide évidemment, mais qu'on a parfois envie de leur poser.

Et notre Collectivité dans tout cela, se retrouvera-t-elle, elle aussi, détournée de ses missions à l'arrêt ? Geler 500 millions budgétés en 2023 pour accompagner les plus fragiles, oublier les 284 millions pour protéger l'enfance, abandonner les 320 millions que nous avons validés pour le retour à l'emploi, rompus nos partenariats, notamment avec les collectivités. Et nos 30 engagements pour accompagner la transition énergétique et écologique, seront-ils reniés ? Évidemment non. C'est d'ailleurs avoir bien peu d'égards et de considération pour nos 6 500 agents engagés au quotidien au travers de leurs 220 métiers au service des Alsaciens, et notamment des plus fragiles, qui sont à la manœuvre pour mettre en œuvre nos choix politiques.

Quant à l'élu que je suis, je me sens tout à fait capable de mener à la fois cette bataille pour l'Alsace, pour laquelle d'ailleurs mes électeurs m'ont donné mandat, et qui m'obligent, tout en restant l'élu de proximité au service de mon territoire et de tous ses habitants. Merci.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Isabelle DOLLINGER.

Mme DOLLINGER – Monsieur le Président, chers collègues. Un récent article du *Monde* témoignait : « On ne construira des services publics adaptés aux besoins des gens que si ceux-ci seront associés à leur construction. » Nous le savons, les citoyens attendent d'être écoutés et entendus dans leurs problématiques du quotidien. Renforcer la qualité de vie de nos concitoyens en leur proposant des services plus efficaces, c'est donner sens à l'idée même du service public, car la base du service public, ce sont les besoins des gens. La réactivité des services, la simplicité des démarches sont régulièrement désignées comme des cibles d'amélioration prioritaires. Ces différents impératifs sont à l'origine de notre volonté de retisser la relation de confiance entre les Alsaciens et les élus. Les Alsaciens ont une véritable expertise, car ils vivent leur territoire au quotidien. À la Collectivité européenne d'Alsace, nous avons déjà déployé plus de 30 actions qui font le cœur du service public que nous rendons à l'usager. C'est cela l'illustration concrète de la plus-value de l'Alsace.

Oui à la proximité, avec un grand « P », celle qu'on ne trouve malheureusement pas dans la grande Région. La Collectivité européenne d'Alsace, ce sont 120 lieux d'accueil et 380 sites en territoire. Combien de collectivités de notre taille peuvent dresser un tel bilan ? Oui, la Collectivité européenne d'Alsace, c'est plus de 99 % des Alsaciens qui habitent à moins de 20 minutes en transport d'une antenne. Face à ce constat, je ne peux qu'être convaincue de la plus-value qu'apporterait l'expérimentation d'une réforme territoriale en Alsace.

Oui à l'efficacité administrative. Obtenir une réponse aux demandes dans les délais, être informé de l'avancement de son dossier, avoir un humain en face et au bout du fil : ce sont aujourd'hui les demandes les plus attendues de nos concitoyens. La Collectivité, Karine en a parlé, a donné les moyens nécessaires à la MDPH en diminuant les délais. Nous avons déployé les bus itinérants pour aller là où les habitants ont besoin d'un accompagnement au numérique. Pour tester l'efficacité de notre action, nous avons déployé des groupes de testeurs de politiques publiques.

Oui à la simplification. Nous avons réalisé un guide de simplification – ça a été évoqué – des courriers. Nous avons sur cette base simplifiée tous les courriers à destination des usagers de l'autonomie. Mais ce travail continue évidemment dans l'insertion, mais aussi avec les services de la MDPH. Dès cette année, nous allons travailler pour simplifier les informations que nous donnons, simplifier l'accueil téléphonique, simplifier la complétude des dossiers et permettre aux associations de déposer en ligne leur demande de subvention. Un vrai et réel guichet unique.

Et enfin, acter la reconnaissance d'une vision différenciée du territoire. Au fond, nous y avons déjà bien œuvré par le travail que nous avons mené dans notre paysage institutionnel, afin qu'il soit plus lisible, plus simple pour les usagers. En Alsace, la différenciation doit passer par l'expérimentation d'une Collectivité disposant des compétences départementales et régionales. J'en suis convaincue, pour l'intérêt des usagers. Oui, chers collègues, au retour à la Région Alsace à part entière. Merci pour votre attention.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Merci Isabelle. Nicolas MATT, et Philippe en tant que Président de groupe pourra conclure.

M. MATT – Merci Président, mes chers collègues. Je voulais simplement vous faire part d'une tribune parue dans la presse en décembre 2022, signée par 146 élus locaux écologistes. Cette tribune affirmait que, « partisans d'une centralisation assumée, nous sommes mobilisés, mais faisons face au déni démocratique du gouvernement », tribune signée par notre Président de groupe d'opposition. Donc les bras m'en tombent, quand j'entends ces freins multiples qui sont posés aux initiatives que nous lançons, et que tu lances aujourd'hui Président, pour faire avancer le futur institutionnel de l'Alsace. Et cela me rappelle un genre de théâtre italien populaire bien connu, qu'est la Commedia Dell'arte, qui se caractérise par des acteurs improvisant des comédies marquées par la naïveté, la ruse et le travestissement.

Or, mes chers collègues, ici, nous ne faisons pas de comédie ; nous faisons bel et bien de la politique. Et le rapport de la Cour des comptes est clair. Dans son sommaire, un des tout premiers points signifie qu'il y a un élan à retrouver en matière de décentralisation. Et cet élan, tu le rappelais Président, le Président de la République l'a bien compris, l'a bien entendu. Et le rapport est aussi clair et précis quand il mentionne, à propos des grandes régions, qu'il existe un trop grand nombre de niveaux de gestion qui imposent la mise en œuvre de mécanismes de coordination complexes et coûteux. Oui, il y a un besoin de rationalisation, il y a un besoin de proximité. Nous le sentons dans notre chair, comme

élus, ce besoin de démocratie locale, de démocratie plus incarnée. Et nous sentons également, comme gestionnaires, que quelque chose ne va pas dans ces grandes régions. Et la Cour des comptes, dont on ne peut pas soupçonner d'intérêts divers et variés, est très claire et son rapport est extrêmement précis.

J'entends déjà, cher Président, mes chers collègues, nos détracteurs dire que cette Collectivité naissante a déjà des responsabilités nombreuses et des compétences nouvelles à assumer. Mais je leur répondrai : avez-vous vu le travail opiniâtre, comme disait mon collègue Jean-Philippe MAURER tout à l'heure, opiniâtre et précis, que nous avons réalisé en deux ans ? Des convergences sur la politique sportive, des convergences sur les collègues, les premières assises alsaciennes de la protection de l'enfance, les assises du bilinguisme en juin dernier. On pourrait aller plus loin, on en est tous d'accord, mais pour la première fois, grâce à notre travail et à ton énergie Président, il s'agit du retour de la langue régionale dans l'école publique. Cet après-midi, il s'agit du lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création d'un office public de la langue régionale. Le schéma de coopération transfrontalière avance. Quelle démonstration de plus pouvons-nous afficher en seulement deux ans de travail et de d'intelligence collective mis en œuvre pour dépasser certaines difficultés et progresser ?

Donc un grand oui pour cette Région Alsace que personnellement j'appelle de mes vœux, mais qui est rendue crédible par notre travail tant politique que technique, et j'en profite pour saluer vraiment et remercier les agents de notre administration qui, au quotidien, nous accompagnent et font un travail formidable auprès de nos concitoyens. J'allais dire l'Alsace, oui bien sûr, mais une Alsace en grand, une Alsace telle que nous la voulons, c'est-à-dire proche des gens, à la fois rayonnante et possédant de nombreux leviers institutionnels pour répondre aux défis du 21^e siècle qui s'imposent à nous et que nous sommes, vis-à-vis de nos concitoyens, au devoir de relever et de réussir. Merci Président. Merci mes chers collègues.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo. Et pour conclure ce débat, Philippe, Président de groupe.

M. MEYER – Pour terminer, merci Président pour cet honneur après toutes ces belles interventions de qualité – j'évoque bien sûr les propos des élus de l'intergroupe majoritaire, vous l'avez compris –, j'aimerais évoquer une dernière thématique concrète, là aussi, dans nos compétences et importante pour nos concitoyens : le domaine de l'éducation. Les lois de décentralisation successives ont transféré de larges compétences éducatives aux collectivités territoriales. Nous les connaissons, je ne vais pas les rappeler. Nul ne songe un instant imaginer qu'un retour en arrière puisse être une bonne idée, et ce malgré les critiques récurrentes adressées au système éducatif français, son déclassement sur la scène internationale quand on se compare à d'autres pays.

Les communes, aujourd'hui, les intercommunalités, les départements, les régions considèrent, je crois qu'on est tous d'accord, que les dépenses d'investissement et de fonctionnement en faveur de nos élèves constituent une priorité, et cette priorité, c'est rare dans notre pays il faut le souligner, n'est pas remise en cause par nos concitoyens. Je ne pense pas qu'un maire, un adjoint, un élu municipal, départemental, régional s'est vu un jour reprocher d'apporter trop de moyens aux établissements scolaires. La réussite de nos jeunes est liée à un enseignement de qualité et à des conditions matérielles optimums pour y parvenir. Les familles ne savent pas toujours qui fait quoi, dans le millefeuille, mais nos collectivités sont réactives pour intervenir dans les établissements, et les élus de proximité que nous sommes, membres des conseils d'administration, sont interpellés régulièrement lorsqu'un dysfonctionnement apparaît.

Nous devons, je crois, avoir à l'esprit cet objectif impérieux : la réussite des élèves, quelles que soient leurs origines, la situation de leur famille ou leur lieu de résidence. Chaque élève

doit pouvoir bénéficier de toutes les chances afin de parvenir à ses objectifs d'orientation. Pour y parvenir, la question du continuum éducatif se pose. Pourtant les cartes scolaires ne se superposent pas, les sections de langues, les sections culturelles, sportives, ne s'articulent pas entre établissements de proximité. La mixité scolaire doit nous préoccuper. C'est au collège que se creuse le fossé républicain et il s'aggrave au lycée, les études le montrent bien.

Le fait de promouvoir une Collectivité en responsabilité à la fois des collèges et des lycées, après le niveau élémentaire du bloc local, c'est vouloir agir sur ce continuum aujourd'hui impossible. C'est bâtir une attractivité scolaire plus forte, un parcours sur la durée et pas seulement pour quatre ans car un jour l'État a distribué comme cela la compétence éducative. C'est donner corps et un sens aux cités scolaires et en finir avec les cohabitations forcées sans synergie réelle des services et des équipes. C'est assurer une restauration scolaire de qualité valorisant les produits régionaux. C'est mieux préparer nos élèves aux enjeux d'un bilinguisme plus ambitieux – Nicolas MATT vient de le rappeler –, intégré et plus incarné. C'est une politique du numérique plus dynamique. C'est avec la compétence économique que nous souhaitons exercer que nous pourrions mieux répondre aux besoins de nos entreprises. Cela fonctionne bien mieux en Allemagne, nous le savons. La France veut à présent et enfin réindustrialiser nos territoires, retrouver sa souveraineté économique. Cela ne peut que fonctionner si le lien école-entreprise fonctionne mieux. C'est imaginer mieux travailler avec l'Éducation nationale, car nous serions une Collectivité plus forte, plus respectée. Nous pourrions constituer là aussi, j'en suis persuadé, un nouveau modèle éducatif, car aujourd'hui les cartes des formations, le service de l'orientation sont largement perfectibles. Elles placent trop souvent nos élèves leur famille dans des choix d'avenir si peu éclairés. Il y a trop d'élèves décrocheurs en échec ou qui sortent du système sans diplôme. Par ailleurs, les employeurs sont bien souvent à la recherche de salariés qualifiés. Et nous avons la connaissance fine des besoins des entreprises des territoires dans lesquels nous sommes élus. La fusion des collèges et des lycées au sein d'un service unique permettrait de contribuer, j'en suis persuadé, à construire l'avenir des élèves sur un temps plus long. Cela constitue une opportunité de réussite éducative unique que nous sommes prêts à expérimenter, à porter, à construire et à réussir.

Applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT – Bravo, merci Philippe. Avant de passer au vote, d'abord permettez-moi de vous remercier collectivement pour la qualité de vos expressions, de vos interventions, documentées, réfléchies, fruit de vos engagements réciproques sur vos territoires respectifs. La crédibilité de notre démarche, c'est vous bien évidemment, dans le lien, dans le couple que vous formez avec nos concitoyens sur vos territoires respectifs. C'est important. Je compte bien évidemment sur vous, sur la capacité de récupérer un maximum de contributions de nos concitoyens. Vous avez vu qu'on a mis une petite urne. Je vous inviterais à y mettre, à y déposer chacun de vous une première contribution. On va se laisser le temps jusqu'à la fin de la Commission permanente, pour ceux qui auront le temps d'écrire un petit document. Je pense que c'est bien que nous montrions d'emblée l'exemple, mais je compte sur vous bien évidemment pour requérir un maximum d'avis de nos concitoyens, parce que plus ils seront nombreux, plus nous donnerons de la consistance au projet politique. En tout cas j'étais très fier de vous écouter.

Je remercie aussi Françoise et Serge, parce qu'ils ont une expression un peu différente de celle du groupe majoritaire. Pour autant, bien évidemment, elle est tout autant respectable. Et je vous remercie tous les deux d'avoir participé et d'être restés dans notre Collectivité. Je n'ai pas bien compris la tentative de coup politique effectué, parce qu'il n'y avait pas d'agressivité de notre part vis-à-vis du groupe d'opposition. Je pense qu'ils ont voulu faire un coup en quittant la salle un peu prématurément. C'est dommage parce que nous leur avons donné autant que nécessaire la parole pour s'exprimer sur le sujet. Je regrette qu'ils n'aient pas voulu s'investir dans cette démarche de démocratie vis-à-vis de

nos concitoyens, parce qu'ils auraient bien évidemment pu y apporter toute leur contribution.

Maintenant je vous propose de passer au vote. Symboliquement je propose d'abord de lever la main à ceux qui sont contre cette résolution. Je retiens l'expression de Françoise et de Serge. Je ne vois pas Françoise, mais c'est ce qu'elle avait dit. Je vois bien vos deux mains se lever. Qui est pour maintenant ? Je crois que c'est tout le monde, tous ceux qui sont en tout cas présents dans cette salle. Je vous remercie pour ce beau consensus, qui ne peut que nous donner encore plus de force pour atteindre l'objectif que nous connaissons tous et que nous partageons. Bravo à vous toutes et à vous tous.

Réunion publique du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du jeudi 13 avril 2023 Résolution

Face aux transitions, chocs et crises systémiques que le pays traverse, un nouveau modèle d'action publique en résonance avec les habitants, les exigences démocratiques et les territoires s'impose.

Depuis sa création le 1er janvier 2021, la Collectivité européenne d'Alsace s'est attachée à démontrer au quotidien sa capacité à être toujours plus proche, plus humaine, plus efficace, plus simple et à être au rendez-vous de ses compétences élargies.

En termes de service public, la Collectivité européenne d'Alsace s'est appliquée à elle-même les principes de la loi 3DS :

- **Décentralisation** : par fusion de deux Départements et création d'une nouvelle collectivité à statut particulier de fait, dotée de nouvelles compétences et par l'organisation politique décisionnelle déclinée en 7 territoires ;

- **Différenciation** : par la mise en place d'actions et de dispositifs adaptés aux territoires d'action de la Collectivité européenne d'Alsace, et notamment la politique de contractualisation qui s'appuie sur des diagnostics territoriaux et des priorités propres à chaque territoire ;

- **Déconcentration** : par la mise en place d'une organisation territorialisée des services de la Collectivité européenne d'Alsace, en lien avec le pouvoir décisionnel politique en territoire ;

- **Simplification** : par la simplification des courriers pour les usagers par exemple et pour laquelle la Collectivité européenne d'Alsace a obtenu en 2023 le prix national Territoria d'or.

S'agissant des enjeux de vitalité démocratique, et persuadée que les citoyens doivent être interrogés plus régulièrement sur les grands sujets qui impactent leur quotidien et leur avenir, la Collectivité européenne d'Alsace s'est attachée à renouveler les pratiques en développant de nouveaux modes de dialogue et d'implication des habitants.

Une première consultation citoyenne organisée à l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace, du 20 décembre 2021 au 15 février 2022, a ainsi interrogé les Alsaciennes et les Alsaciens quant à l'avenir de l'Alsace : 92,4 % d'entre eux se sont exprimés en faveur du retour à une Région Alsace à part entière.

L'année 2022 a été marquée par des échéances politiques majeures (élection présidentielle, élections législatives) et l'expression des Alsaciens a été portée par le Président de la Collectivité européenne d'Alsace auprès des autorités nationales.

La volonté des Alsaciennes et des Alsaciens est intacte et elle doit désormais se traduire dans les faits en s'intégrant dans une future réforme des institutions et de la décentralisation annoncée par le Président de la République pour 2024.

Ainsi :

- **Vu l'expérience réussie de fusion des deux Conseils Départementaux**, la Collectivité européenne d'Alsace ;
- **Vu la longue tradition d'expérimentation de décentralisation menée en Alsace** et qui a fait ses preuves (régionalisation des TER, gestion des fonds européens...) ;

- **Vu le projet annoncé de réforme des institutions et de la décentralisation ;**
- **Vu la volonté de la Collectivité européenne d'Alsace d'inscrire son action dans des démarches d'implication citoyenne contribuant au renouvellement démocratique.**

et :

- **Considérant que les Alsaciens ont clairement exprimé leur volonté** d'une Région Alsace à part entière, hors du Grand Est, et que la Collectivité européenne d'Alsace s'est mise en condition pour relever le défi ;
- **Considérant** que cette volonté a été exprimée depuis de longues années tant par les habitants que leurs élus, et **que ce projet s'inscrit dans une continuité forte ;**
- **Considérant que le projet alsacien remplirait toutes les conditions pour réussir** : une adhésion des habitants qui l'attendent, un périmètre d'action publique à la bonne échelle à portée de compréhension des habitants et dans lequel ils se reconnaissent, une organisation qui permet une réelle démocratie et une amélioration de l'efficacité de l'action publique, un paysage institutionnel plus lisible et plus simple (une collectivité unique avec une seule administration au lieu de deux, moins d'élus, un interlocuteur unique pour les habitants et les acteurs), des compétences étendues dont la combinaison permet de répondre pleinement aux enjeux du territoire, la mise en place de Conseillers territoriaux d'Alsace, une réduction du « mille-feuille » institutionnel, des acteurs institutionnels allemands et suisses qui trouveraient un partenaire français en pleine maîtrise de compétences étendues ;
- **Considérant que, sur le principe de différenciation, l'Alsace est prête à devenir un laboratoire du nouveau démocratique et lieu d'expérimentation** d'un Conseiller territorial nouvelle version qui assurerait un mandat tourné autour des compétences départementales et régionales pour mettre en œuvre aussi bien le service public alsacien (plus proche, plus humain, plus simple) que, par exemple, la stratégie d'attractivité économique ou encore la nouvelle trajectoire de transition énergétique et écologique alsacienne...

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace exprime la résolution suivante :

Article 1 : Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace demande la création d'une Région Alsace à part entière, collectivité unique à statut particulier, regroupant les compétences régionales et départementales, qui pourrait se faire à titre expérimental.

Article 2 : La Collectivité européenne d'Alsace engage l'élaboration d'un projet pour l'Alsace. Ce projet est élaboré selon une démarche de contribution citoyenne et de concertation avec les Alsaciennes et les Alsaciens.

Article 3 : Le projet pour l'Alsace sera soumis à l'examen du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace lors de sa séance du 18 décembre 2023.

Adoptée à la majorité

Votes pour :

ADRIAN Daniel, BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BIERRY Frédéric, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, CLAUSS Robin, COUCHOT Alain, DA SILVA ADRIANO Valérie, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, DREYFUS Elisabeth, ELMLINGER Carole, ERBS André,

ESCHLIMANN Michèle, FUCHS Bruno, GRAEF-ECKERT Catherine, GREIGERT Catherine, HAGENBACH Vincent, HECTOR-BUTZ Isabelle, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JENN Fatima, JEANPERT Chantal, KALTENBACH-ERNST Nathalie, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOCHERT Stéphanie, KRIEGER Laurent, LEHMANN Marie-Paule, LORENTZ Michel, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, PFEIFFER Pascale, RAPP Catherine, REYMANN Anne, SCHELLENBERGER Raphaël, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, SITZENSTUHL Charles, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VETTER Jean-Philippe, VOGT Pierre, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

Votes contre :

BEY Françoise et OEHLER Serge

Non-participants au vote :

FREMONT Damien, KOBRYN Florian, LARONZE Fleur, QUINTALLET Ludivine

Applaudissements.

CD-2023-2-8-1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DU 6 FEVRIER 2023

M. le Président, rapporteur

M. LE PRÉSIDENT – Nous avons une délibération à prendre, que j'ai omis de vous faire prendre tout à l'heure. C'est l'adoption du procès-verbal de la réunion publique du Conseil du 6 février 2023. Est-ce que quelqu'un est contre ? Est-ce que quelqu'un s'abstient ? Je vous remercie.

Je propose une petite clôture d'un quart d'heure et ensuite nous reprendrons la Commission permanente. Cinq minutes. On essaie de reprendre dans cinq minutes.

La séance est levée à 11 heures 40.